

R

D. BUENNER, o. s. b.

2

# MADAME DE BAVOZ

ABBESSE DE PRADINES  
de l'Ordre de Saint-Benoît

(1768-1838)

Préface de Son Eminence le Cardinal GERLIER

EMMANUEL  VITTE  
éditeur

## ERRATA

---

### CORRECTIONS ET ADDITIONS

La disposition typographique a rejeté après les Notes des divers chapitres les Sources et la Bibliographie propres à chacun d'eux, au lieu de les donner avant les Notes. Des confusions risquent d'en résulter, semblant joindre à tel chapitre suivant Sources et Bibliographie du texte antérieur ; entre autres, pp. 66-67, 112-113, 134-135, 320-321, 410-411, 482-483, 548-549, dont la séparation s'impose.

P. 31, ligne 8 : « 1762 », lire « 1672 ».

P. 32, ligne 22 : au sujet de l'influence des Sulpiciens de Lyon sur les moniales de Saint-Pierre (cf. Lettres de M. Denavit, Supérieur du Grand Séminaire de Lyon, de 1762 à 1782, « à une religieuse du monastère de Saint-Benoît à Lyon », conservées aux archives du Grand Séminaire Saint-Irénée de Lyon, citées par L. Bertrand, *Histoire littéraire de la Compagnie de Saint-Sulpice*, Paris, 1900, t. I, p. 426). — Le voisinage fort rapproché du Grand Séminaire de Croix-Paquet avec l'Abbaye des Terreaux autoriserait à identifier le susdit monastère de Saint-Benoît avec notre cloître plutôt qu'avec le prieuré Saint-Benoît de Blye sis à Bellecour.

P. 274, note (17) : « clunisen », lire « clunisien ».

P. 318, note (45) : « *Revue des Deux-Mondes*, 16 janvier 1943 », lire « 15 janvier ».

P. 359, note (2), ligne 24 : « Demioff », lire « Dimoff ».

P. 409, note (43), *in fine* : « la plus sûre la version », lire « la plus sûre version ».

P. 504, note (51) : « La grasse », lire « La Grasse ».

P. 525 et ailleurs : « Villecourt », lire « Villecour ».

P. 526, note (52) : ajouter que, depuis peu, l'Abbaye N.-D.-des-Anges de Saint-Jean-d'Angély a été transférée au diocèse d'Angoulême.

P. 563, ligne 11 : « tes personnages », lire « ces personnages ».

D'autres erreurs subsistent, dont on s'excuse, en laissant joie et satisfaction de trouvaille aux critiques attendus.

MADAME DE BAVOZ

ABBESSE DE PRADINES

MADAME DE BAVOZ

ABBESSE DE PRADINES

de l'Ordre de Saint-Benoît

(1768-1838)

1951

4. Ln 27  
87585

MADAME DE BAVOZ

ADDRESS DE PRADINES

de l'Ordre de Saint-Louis

(1789-1800)



D. BUENNER, O.S.B.

# MADAME DE BAVOZ

ABBESSE DE PRADINES

de l'Ordre de Saint-Benoît

(1768-1838)

---

Préface de S. Em. le Cardinal GERLIER  
Archevêque de Lyon

EMMANUEL VITTE, EDITEUR  
LYON                      PARIS



NIHIL OBSTAT :

fr. Andreas CABASSUT, O.S.B.

IMPRIMI POTESIT,

Altæcumbæ, die 10 augusti 1961,

† fr. Eduardus DUPRIEZ,

*Abbas Altæcumbæ.*

*et S.M.-M. Massil.*

IMPRIMATUR :

Camberii, die 11 augusti 1961,

† Ludovicus-Maria DE BAZELAIRE

*Archiepiscopus Camberiensis.*

## EN GUISE DE PRÉFACE

*Je n'ai, évidemment, jamais pu rencontrer la Mère de Bavozy. Mais, j'ai tellement entendu parler d'elle à Pradines, que j'ai presque l'illusion de l'avoir connue. C'est pourquoi je n'ai pas voulu refuser de donner à ce livre excellent, qui n'en avait nul besoin, quelques lignes de Préface qui seront un très simple témoignage au Monastère qu'elle a créé et à sa Fondatrice, dont la place est notable dans la vie spirituelle de notre diocèse.*

*La vie de Madame Thérèse de Bavozy, Abbessede-Fondatrice du cher Monastère de Pradines, illustre grandement l'Ordre de Saint-Benoît. Mais ce n'est pas manquer à l'humilité que de constater qu'elle s'est développée dans le diocèse de Lyon, avec des secours lyonnais. Elle ajoute donc un nouvel éclat aux valeurs spirituelles de notre Église en des phases tourmentées de la fin du dix-huitième siècle, si riches en grâces et en héroïsmes.*

*On lira certainement avec un intérêt ému les pages remarquables et vivantes où l'auteur évoque l'histoire à la fois douloureuse et grande de la Royale Abbessede Saint-Pierre. Il est possible d'y discerner certains relents de jansénisme apparent, mais à côté d'un sens profond de la charité.*

*Aussi bien voyait-on se développer à l'extérieur ce qu'on appelait les idées nouvelles et les préludes du mouvement révolutionnaire, qui va bientôt se déchaîner dans une impressionnante violence. La situation s'aggravait encore du fait de la résistance de Lyon aux exigences de la Convention, jusqu'au jour où l'on dira, en une formule célèbre, mais qui ne fut pas vraie longtemps : Lyon n'est plus.*

*Le présent ouvrage rappelle tout cela. Les éléments surnaturels n'y sont pas pour autant minimisés, mais les dehors humains s'y affirment hauts en couleur : ils aident à mieux relever la mission dont Thérèse de Bavozy fut honorée.*

*L'humble femme ne se douta jamais d'une mainmise exceptionnelle du Seigneur dans son comportement, bien qu'elle n'eût d'autre ambition que la sainte « volonté de Dieu ». Elle appartient à ce groupe de bons*

entre tous ces mouvements religieux de l'Empire et de la Restauration. Ils préparent des moissons encore plus fournies, dont l'histoire est toujours à parfaire.

En mettant Madame de Bavoz dans l'« Ecole mystique lyonnaise » sans la ravir à son Ordre, nous lui reconnaissons un droit ou un rang que lui ont donné ses œuvres et ses vertus. Le tracé d'une belle existence claustrale, telle que cet ouvrage l'expose, aura fait entrevoir un épanouissement remarquable de forces surnaturelles dans tout le triangle Lyon-Saint-Etienne-Roanne. On y admire la reprise de l'œuvre apostolique, la vraie pénétration chrétienne, accomplie par une pléiade insigne en cette aube du XIX<sup>e</sup> siècle.

Puisse un jour le présent travail être complété par les érudits à venir sur une période aussi riche de notre passé. L'ouvrage actuel ouvre avec maîtrise une voie que d'autres, souhaitons-le, voudront poursuivre pour l'honneur de l'Eglise et d'une région qui peut remercier Dieu de l'avoir ainsi associée au renouveau chrétien des débuts du XIX<sup>e</sup> siècle.

+ Pierre Marie Cardinal Gerlier  
Archev. de Lyon



## INTRODUCTION

La vie et l'œuvre de cette grande moniale bénédictine se sont déroulées pendant une suite de périodes les plus mouvementées de notre histoire, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et premières décades du XIX<sup>e</sup> : l'agonie de l'Ancien Régime, la Révolution, l'Empire et la Restauration. Toute l'existence de la première Abbesse de Pradines en porte fortement les traces ; son caractère n'en fut pas moins touché.

Il importe cependant de bien nuancer les relations entre elle et son époque. Cette Fondatrice de cloîtres dépend d'un temps et d'un milieu social, humain, qui n'entravèrent aucunement sa vocation ou son activité surnaturelle. Dès le début de cet exposé biographique, une disjonction s'impose : ne pas laisser à l'action de la grâce une valeur exhaustive, estompant quasi au point de les détruire les forces de la nature et de l'histoire (1).

Tout dépend alors ici des témoignages apportés. Nous connaissons les détails et les vicissitudes de la vie de Madame de Bavozy par une suite de documents où la critique se doit, sinon de faire un choix, au moins de formuler quelques réserves.

Il existe quatre biographies manuscrites de l'Abbesse-Fondatrice de Pradines, rédigées à diverses étapes, au cours du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, par des membres de sa communauté. A vrai dire, ces travaux ne diffèrent pas beaucoup les uns des autres quant à la richesse historique de l'exposé. Loin de se compléter, ils se répètent souvent et, à l'exception du dernier en date, celui de M. le chanoine Pierre Basset, les trois premiers recherchent moins la précision que l'édification. Ce sont des œuvres intimes, — *opera domestica* —, destinées à maintenir souvenir et vertu d'une Mère vénérée.

L'intention, non moins que l'ambiance où vivaient leurs auteurs, excusent les lacunes de ces pieux écrits. Toutefois, on ne doit pas rejeter pareils textes comme tissus de légendes. Ils émanent de témoins oculaires, dignes de foi, contemporains, ou ayant vécu avec les premières compagnes de leur héroïne. Seules, des rectifications s'imposent par la confrontation avec d'autres documents, pièces d'archives en particulier.

Les « Vies » manuscrites de Madame de Bavozy s'échelonnent dans l'ordre chronologique suivant :

*Vita I<sup>a</sup>.*

Mère Sainte-Symphorose Bagot, *Notice abrégée de la vie de Madame Thérèse de Bavo*z ; archives de l'Abbaye de Pradines. Ms. de 147 pages ; format 0,28 × 0,19 cm.

La plus ancienne en date, rédigée vers 1838, peu après la mort de la Fondatrice, notre *Vita I<sup>a</sup>* devrait être aussi la source la plus importante, à cause de la position même de son auteur. Mère Sainte-Symphorose était, en effet, l'une des plus anciennes professes du monastère (2). Elle y entra comme pensionnaire en 1804, pour passer bientôt parmi les « prétendantes » de Saint-Charles. Après ses premiers vœux en 1812, la jeune religieuse adhéra deux ans plus tard à la Règle de saint Benoît, pour devenir ensuite prieure et secrétaire de l'Abbesse dont elle fut ainsi pendant de longues années une intime collaboratrice. Envoyée à Jouarre et nommée Abbessse du cloître restauré, Mère Sainte-Symphorose achevait une première rédaction de ses Souvenirs quand mourut Madame de Bavoz. Cette *Notice abrégée* reçut d'autres développements ; on eut ainsi une nouvelle rédaction qui fut publiée en 1870 (voir *infra* : *Travaux imprimés*).

Malgré la valeur indiscutable du témoin, la *Vita I<sup>a</sup>*, ou *Notice abrégée*, reste d'une autorité relative. L'auteur ne s'est jamais préoccupée de chronologie ; les documents, souvenirs, mémoires, ont été utilisés avec trop de liberté, au point de tronquer des pièces uniques, aujourd'hui perdues. Conclusion plus grave : c'est à Mère Sainte-Symphorose que remonte la fable d'une Mère de Bavoz timide à l'excès, scrupuleuse et craintive. Dans un culte évident de piété filiale, l'Abbesse de Jouarre a cherché avant tout une présentation héroïque des vertus maternelles, fût-ce même en négligeant telles imperfections de la nature, ou en exagérant les défaillances d'autrui. La véracité des faits n'y a rien gagné, ni la grandeur de Madame de Bavoz.

*Vita II<sup>a</sup>.*

Mère Sainte-Madeleine Girard et Mère Saint-Jérôme Bodard, *Vie de Madame de Bavo*z, fondatrice et première Abbessse du Monastère de Pradines ; archives de l'Abbaye de Pradines. Ms. formés de plusieurs cahiers, format écolier, non reliés, cousus en un recueil factice de 242 pages et divisé en 24 chapitres. Quelques renseignements de valeur sérieuse pour les débuts de Pradines comme monastère bénédictin ; pour le reste, documentation faible. Les deux moniales pradiennes (3), auteurs de ce travail, n'ont pas connu la Fondatrice, mais elles vécurent avec de nombreuses compagnes de celle-ci dont les souvenirs ne furent guère exploités.

Nos deux écrivains sont entièrement dépourvues de curiosité. Leur documentation commence avec le séjour à Sainte-Agathe-en-

Donzy ; elles ignorent à peu près tout des événements antérieurs, période révolutionnaire en particulier. Certes, Madame de Bavoze fut jamais très loquace touchant cette partie douloureuse ; mais elle n'avait pas été seule à la vivre ; personne, dans son entourage, n'eut le souci, ou la dévotion, de faire parler d'autres témoins.

#### *Vita III<sup>a</sup>.*

Mère Sainte-Thérèse Martin, *Vie de la Très Révérée Mère Thérèse de Bavoze, Abbessse de Pradines, Fondatrice des Bénédictines du Très Saint Cœur de Marie*, 21 mars 1909 ; archives de l'Abbaye de Pradines. Ms. comprenant 15 cahiers, format écolier, séparés dans un cartonnage. Chaque cahier de 80 pages ; au total, 922 pages, en 25 chapitres. Les cahiers 1-12 sont consacrés à la biographie de la Fondatrice ; le treizième, *Documents*, donne des pièces intéressantes, mais concernant toujours la partie pradinienne ; le quatorzième, *Notices*, contient une suite de glanes édifiantes sur des religieuses du monastère, n'apportant aucun détail relatif à Madame de Bavoze ; le quinzième, *Additions et corrections*, reprend certaines pages des premiers cahiers sans aucun changement notable.

L'auteur (4) avait entrepris cette œuvre à la demande de son Abbessse, M<sup>me</sup> de Sainte-Cécile Traclet. Elle mit plusieurs années à la composer ; la date « 21 mars 1909 » en marque le terme. C'est un excellent travail, le plus complet qui ait été écrit jusqu'alors ; mais il ne vaut que pour la période postérieure à 1804, installation à Pradines. La rédaction est bien supérieure aux travaux précédents ; la documentation sérieuse, avec des informations nouvelles. Mère Sainte-Thérèse a consulté les rares survivantes de la seconde génération, recueillant ainsi plus d'un détail appréciable ; malheureusement, victime de l'incurie des anciennes, elle continue d'ignorer toute la première partie de la vie de la Fondatrice : Savoie, Grenoble, Lyon.

#### *Vita IV<sup>a</sup>.*

M. le chanoine Pierre Basset, *Vie de la Très Révérée Mère Thérèse de Bavoze, Abbessse, Fondatrice de l'Abbaye de Pradines et des Bénédictines du Très Saint Cœur de Marie*, 1768-1838 ; archives de l'Abbaye de Pradines. Recueil ms. de 33 cahiers, divisé en 6 livres et 29 chapitres ; précédé d'une *Introduction sur l'Ordre de Saint-Benoît et l'Ordre de Cîteaux vers l'époque où naquit Thérèse de Bavoze*, 17 pages, et suivi d'un *Epilogue, Coup d'œil sur l'avenir*, 14 pages.

Travail remarquable par les recherches consciencieuses de l'auteur, cette dernière *Vie* manuscrite occupe une place à part dans la suite des biographies de Madame de Bavoze. C'est la plus complète. Aumônier de l'Abbaye pendant quarante-quatre ans (5), M. Basset



eut à sa disposition de nombreuses pièces négligées ou ignorées avant lui, surtout des lettres. Prêtre fort cultivé, profondément saisi par l'idéal religieux et animé d'un culte non moins ardent pour la vénérable Mère, il consacra une bonne partie de sa carrière d'aumônier à la préparation ou à la rédaction de son ouvrage, dont il voulut même recueillir l'iconographie et qui demeure, sans contredit, un texte de base extrêmement précieux.

M. B... utilisa beaucoup la *Vita I<sup>a</sup>* et la *Vita III<sup>a</sup>* ; mais ne tendant aucunement à une publication directe de son œuvre, il n'hésita pas à reproduire *in extenso* les documents et autres morceaux de valeur, sans crainte d'alourdir la marche du récit. A l'exemple des moniales qui l'avaient devancé dans cette tâche, une dévotion extrême à l'endroit de la Fondatrice le porta fréquemment à réduire les progressions humaines de celle-ci. Tributaire aveugle de Mère Sainte-Symphorose, il s'en tient toujours au tempérament émotif, au caractère timide, inquiet, de la Mère de Bavoze, sans soupçonner le moins du monde qu'il ait pu se produire en la sainte femme un changement, une évolution, et que la novice de Saint-Pierre de Lyon ait subi quelque amélioration à trente années de là, lors du supérieurat de Pradines. Enfin, M. B... recourt volontiers au merveilleux pour expliquer des silences, combler des lacunes ; expédient gratuit et fâcheux, négligeant des sources sûres et déformant parfois la vérité.

Telle n'était pas l'intention de l'auteur, qui voulut vraiment écrire une histoire authentique. Il tint à consulter des témoins ; comme Mère Sainte-Thérèse Martin, il s'y prenait bien tard. Son travail, rédigé entre 1920 et 1935, ne pouvait se référer qu'à des données informatives remontant tout au plus à la troisième génération de religieuses, échos bien distants des origines. Néanmoins, la *Vita IV<sup>a</sup>* a pu réunir maint inédit, non seulement des pièces épistolaires, comme on l'a déjà signalé, mais encore nombre de renseignements, sur la famille en particulier et les premières années de la Fondatrice.

Nous avons mentionné également le culte de l'abbé Basset envers Madame de Bavoze. Le terme n'est pas inexact, car le but de son travail, comme celui des *Vies* antérieures, fut d'établir avant tout la *fama sanctitatis*, préparer un dossier en vue du procès de canonisation. « *Madame de Bavoze a toujours été une sainte* » : ces paroles d'une des plus anciennes compagnes de la première Abbesse de Pradines et qui l'avait connue au temps des jeunes années claustrales de Saint-Pierre de Lyon, ont été mises en épigraphe par M. B... au début de ses cahiers. Elles illustrent l'ensemble du récit et peuvent résumer avec un bonheur égal les trois autres biographies qui l'ont précédé.

L'objectif ainsi entrevu par nos quatre auteurs avait été non moins désiré par les diverses Abbesses qui encouragèrent leurs travaux. On l'a déjà dit à propos de la *Vita III<sup>a</sup>* ; M. B... entreprit ses recherches



sur de semblables exhortations. Madame de Saint-François-d'Assise Cessieux († 1937) et son successeur, Madame Marie-Elisabeth Denis († 1950) ne lui mesurèrent ni aide, ni sympathie. Mais des conseils autorisés, ceux en particulier du R<sup>m</sup>e Père Dom Fidèle de Stotzingen, Abbé-Primat de l'Ordre de Saint-Benoît († 1947), suggérèrent une présentation directe au grand public, qui, en mettant plus en évidence activités ou comportements de la Fondatrice, ajouterait un autre rayonnement à ses vertus. Avec beaucoup de désintéressement, accablé aussi par les ans comme par les infirmités, le chanoine B... remit notes et manuscrits à un religieux bénédictin qu'il honorait de sa confiante amitié et qui n'a fait ici que reprendre son ouvrage. Nous nous sommes borné à l'alléger des citations trop longues et nous avons tenu à le compléter le plus possible par une information établie sur des pièces d'archives. Les dépôts soit départementaux du Rhône, de la Loire, de la Savoie, soit diocésain de Lyon ou de la Bibliothèque de la Ville, furent particulièrement mis à profit. Ils ont permis de fixer avec plus de précision presque toute cette première partie simplifiée à l'excès par les biographies antérieures.

Dans notre travail de recherches, nous avons été grandement aidé par les archivistes de ces centres importants : MM. Henri Joly, Lacour, Hours, Perret, chefs des Archives Municipales ou Départementales, M. l'abbé Petit, archiviste diocésain de Lyon, auxquels il nous sera permis de joindre M<sup>e</sup> Jean Tricou, de l'Académie de Lyon, MM. Marius et Georges Delomier, de la Diana de Montbrison, dont le secours est devenu en notre œuvre une bienveillante collaboration. Ils furent d'un dévouement éclairé. A leurs noms et à leur aide, nous devons joindre la mémoire de deux prêtres éminents de Lyon, M. le chanoine Mollière, jadis archiviste de l'Archevêché et M. le chanoine Petiot, du Chapitre Primatial, dont l'érudition nous apporta souvent des secours bien appréciables ; tous deux ont disparu ; leur mémoire domine ces pages ; notre gratitude les accompagne, comme elle nous procure la satisfaction de reporter pareils sentiments à l'endroit de ceux qui demeurent et auxquels nous devons tant.

\* \* \*

Bien des lecteurs non avertis ont droit à quelques éclaircissements au sujet de ce titre de « Madame » donné à l'Abbesse de Pradines. Il revient fréquemment en nos chapitres et non seulement pour la Fondatrice, mais aussi pour les autres Supérieures de moniales revêtues de la dignité abbatiale. Il ne fait que suivre les prescriptions de saint Benoît concernant l'Abbé : « *Domnus et Abbas vocetur ; non sua assumptione, sed honore et amore Christi* (Reg., c. LXIII) : On l'appellera Dom ou Abbé, nullement par attribution personnelle, mais pour

l'honneur et l'amour du Christ.» L'appellation « Madame » traduit *Domna Abbatissa*, tout comme « Monsieur l'Abbé » traduit *Domnus Abbas*.

\*  
\*  
\*

En achevant cette présentation liminaire, l'auteur tient à protester de son filial attachement au Saint-Siège Apostolique et de son entière soumission aux décisions du Magistère Suprême, tout spécialement aux décrets du Pape Urbain VIII dont il entend expressément réserver l'autorité dans l'emploi des termes « Vénérable », ou autres similaires, employés à l'endroit des personnes citées dans ce livre, en particulier pour Madame Thérèse de Bavoz.

Fr. Denys BUENNER,  
*pr. m. b.*

Abbaye Sainte-Magdeleine  
de Marseille.  
Hautecombe, août 1961.

En manière de codicille, il est juste et digne d'ajouter ici que la parution du présent ouvrage doit à peu près tout aux encouragements et aux interventions très actives du Rme Père dom Edouard Dupriez, Abbé de Ste Magdeleine de Marseille et d'Hautecombe. L'« *Imprimi potest* » est certes une formule adéquate ; mais elle revêt pour nous plus d'ampleur, supposant bien des titres à une filiale gratitude.

fr. D. B.

## INTRODUCTION

## NOTES

(1) « Avant même de commencer à vivre de sa vie propre, l'être humain a déjà vécu d'une vie obscure et, pour ainsi dire, collective, celle de sa race, de ses ancêtres et de celle, toute proche de sa naissance, de ses père et mère. Il a déjà des racines profondes avant d'apparaître à la lumière pour se développer et grandir selon sa loi propre. Le mystère d'une destinée naissante est fait, en grande partie, des éléments obscurs du passé... N'imaginons pas, en effet, l'œuvre de Dieu dans les âmes comme une construction en l'air, sans assises dans la réalité humaine concrète et individuelle. C'est, au contraire, avec tous les éléments qui constituent notre personnalité physique, intellectuelle et morale que la grâce travaille en nous et nous aide à réaliser notre perfection surnaturelle. »

(Chanoine CORMIER, *Une petite fille de Dieu : sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*, Paris, Plon, 1957).

(2) Amélie Bagot, née à Nantes, le 14 mai 1788 ; professe à Pradines le 6 mai 1812 de vœux privés, sous le nom de Sœur de Sainte-Symphorose ; adopte en 1814 la Règle de saint Benoît ; professe perpétuelle bénédictine le 21 octobre 1818 ; supérieure à l'Abbaye de Jouarre en octobre 1836, Abbesse de ce monastère en 1837 ; décédée à Jouarre le 28 août 1840.

(3) Françoise-Virginie Girard, née à Lons-le-Saunier (Jura), le 27 avril 1800 ; professe oblate à Pradines le 21 octobre 1835, sous le nom de Sœur de Sainte-Madeleine ; professe de la Grande Règle (moniale) le 10 février 1842 ; décédée à Pradines le 7 mai 1861. — Jeanne-Claudine Bodard, née à Tarare (Rhône) le 1<sup>er</sup> avril 1815 ; professe à Pradines le 19 avril 1841, sous le nom de Sœur de Saint-Jérôme ; décédée à Pradines le 15 octobre 1856.

(4) Antonia Martin, née le 12 septembre 1868, professe à Pradines le 14 juin 1895 sous le nom de Sœur de Sainte-Thérèse ; décédée à Pradines le 24 juin 1921.

(5) Pierre Basset, né le 12 août 1869, à Pinay (Loire) ; prêtre le 27 mai 1893 ; aumônier de l'Abbaye de Pradines le 16 juillet 1897 ; chanoine honoraire de Lyon ; décédé à Pradines le 4 juillet 1941.



## SIGLES DES SOURCES ET DES TRAVAUX IMPRIMÉS

Les quatre biographies principales de M<sup>me</sup> de B. seront indiquées par leur numérotation respective, I<sup>a</sup>, II<sup>a</sup>, III<sup>a</sup>, IV<sup>a</sup>.

*Hist. Prad.* = *Histoire du monastère de Pradines*, par Mère SAINT-CÉLESTIN (cf. Sources).

A.A.P. = Archives de l'Abbaye de Pradines.

A.D.R. = Archives du département du Rhône.

A.M.L. = Archives municipales de Lyon.

A.A.L. = Archives de l'Archevêché de Lyon.

B.V.L. = Bibliothèque de la Ville de Lyon.

Ed. 1870 = (Mère SAINTE-SYMPHOROSE BAGOT), *Vie de la T.R.M. de B.*, Paris, 1870.

*Lettres* = M<sup>me</sup> de B., *Lettres*, Pradines, 1942.

*Enseignements* = M<sup>me</sup> de B., *Enseignements*, Pradines, 1942.

LYONNET, = Abbé LYONNET, *Le Cardinal Fesch*, Lyon, 1841.

LATREILLE, *Napoléon* = A. LATREILLE, *Napoléon et le Saint-Siège*, Paris, 1935.

LATREILLE, *Eglise Cathol.* = *L'Eglise Catholique et la Révolution Française*, Paris, 1946-1950.

LEFLON, *Emery* = LEFLON, *Monsieur Emery*, Paris, 1945-1946.

LEFLON, *Crise révolut.* = LEFLON, *La crise révolutionnaire*, Paris, 1949.

LEDRE, *Culte caché* = Ch. LEDRE, *Le culte caché sous la Révolution*, Paris, 1949.



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIES

Nous nous limiterons ici aux seuls documents d'intérêt général. Ils seront complétés, pour chaque chapitre, par d'autres indications relatives aux divers épisodes.

### SOURCES MANUSCRITES

#### I. — ABBAYE DE PRADINES

*Vita I<sup>a</sup>*, par Mère SAINTE-SYMPHOROSE BAGOT (cf. « Introd. », p. XII).

*Vita II<sup>a</sup>*, par Mère SAINTE-MADELEINE GIRARD et Mère SAINT-JÉRÔME BODARD, (cf. *ib.*, p. XII).

*Vita III<sup>a</sup>*, par Mère SAINTE-THÉRÈSE MARTIN (cf. *ib.*, p. XIII).

*Vita IV<sup>a</sup>*, par le chanoine P. BASSET (cf. *ib.*, p. XVIII).

*Histoire du monastère de Pradines*, 3 vol., par Mère SAINT-CÉLESTIN COUPAT, moniale de Pradines (1831-1850-1900).

*Registre des professions et des vêtures de l'Abbaye de Pradines*, ms. in-fol. ouvert en 1818 et continué jusqu'à nos jours.

*Lettres de Madame de Bavois* à MM. Courbon, Bochard et Cl. Cholleton, Vicaires Généraux de Lyon, entre 1804 et 1814 (cf. *Travaux imprimés*, 2<sup>o</sup>).

*Lettres de M<sup>me</sup> de B.* à M. Cl. Cholleton, Vicaire Général, écrites entre 1805 et 1807 (cf. *ib.*, 2<sup>o</sup>).

*Lettres de M. Cl. Cholleton* à M<sup>me</sup> de B. ; mêmes dates que les précédentes.

*Lettres de M. Jean Cholleton, Vicaire Général de Lyon*, à M<sup>me</sup> de B. et à diverses moniales de l'Abbaye ; écrites de 1827 à 1849.

#### II. — ABBAYE DE LA ROCHETTE

*Lettres de M<sup>me</sup> de B.* à Mère Sainte-Julienne Cholleton, Abbessse ; écrites entre 1830 et 1838. L'une des sources les plus importantes pour connaître la pensée de la Fondatrice. Publiées en 1942 (cf. *Travaux imprimés*, 2<sup>o</sup>).

#### III. — ABBAYE DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

*Lettres de M<sup>me</sup> de B.*, à diverses moniales ; écrites entre 1836 et 1838 (cf. *Travaux imprimés*, 2<sup>o</sup>).

Mgr VILLECOURT, évêque de La Rochelle, *Carte laissée aux Religieuses Bénédictines de Saint-Jean-d'Angély à la suite de la visite annuelle le 11 octobre 1854*. Prêtre du diocèse de Lyon, ami de Pradines, Mgr V. avait réuni dans ce document de nombreux souvenirs personnels relatifs à la Fondatrice et à son œuvre. Texte resté ms.

## IV. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU RHONE

## Série L. Révolution :

- Procès-verbaux d'arrestations.
- Procès-verbaux de perquisitions.
- Registres des religieuses pensionnées.

## Série H. Communautés religieuses.

*Fonds Saint-Pierre des Terreaux :*

- Registres des notaires.
- Pièces relatives au XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Actes de vêtures et de professions.
- Listes diverses des religieuses, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.

*Fonds de la Déserte :*

- Mêmes pièces.

## V. — ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE DE LYON

P. Cultes : Documents sur l'histoire religieuse de Lyon sous la Révolution.

Fonds Coste : BERGER DE MOYDIEU l'aîné, conseiller au Parlement de Grenoble : *Tableau historique de l'Abbaye Royale de Saint-Pierre de Lyon*, 3 vol. in-f<sup>o</sup>.

## VI. — ARCHIVES DIOCÉSAINES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE LYON

- A. *Papiers Fesch* : Correspondance, six registres non paginés. Pièces personnelles.
- C. Correspondance de M. Courbon et des Vicaires Généraux, six registres in-f<sup>o</sup> ; copies de lettres de 1806 à 1813.
  - Registres des délibérations du conseil archiépiscopal.
  - Dossiers divers* : Religieuses de Pradines ;
  - Sœurs de Saint-Charles et des Ecoles chrétiennes ;
  - Paroisses du diocèse (Sainte-Agathe-en-Donzy).
  - Correspondance des Vicaires Généraux avec M<sup>me</sup> de BavoZ (ces lettres ont été remises gracieusement par S. Em. le Cardinal Gerlier à l'Abbaye de Pradines).
- D. *Dossiers privés* : Carnets de notes rédigés par M. Courbon sur les prêtres du diocèse au cours de la période révolutionnaire.
  - Mémoires de l'abbé Linsolas (cf. *Travaux imprimés*, n<sup>o</sup> 9).
  - Pièces personnelles de la même période.
  - Lettres diverses du même temps.

Ces documents, comme tous les autres des Archives diocésaines de Lyon, n'avaient pas encore été classés selon un ordre bien précis lorsque nous les avons consultés ; mais ils étaient répartis dans un ordre chronologique assez délimité pour les suivre utilement.

## TRAVAUX IMPRIMÉS

1<sup>o</sup> MÈRE SAINTE-SYMPHOROSE BAGOT, *Vie de la Très Révèrende Mère de BavoZ*, in-8<sup>o</sup>, 440 p., Paris, 1870 ; développement de la *Vita I<sup>a</sup>*, revu et publié par M<sup>me</sup> Athanase GILQUIN, abbesse de Jouarre, avec Préface (anonyme) de Dom GUÉRANGER, Abbé de Solesmes (p. v-ix).

2<sup>o</sup> M<sup>me</sup> DE BAVOZ, *Lettres*, in-12, 310 p., Abbaye de Pradines, 1942, avec Introduction du R. P. G. GUITTON, S. J. (p. 4-19). Correspondance de la Fondatrice écrite entre 1805-1838 ; divisée en trois sections : *Période de l'agrégation à la Société de Saint-Charles* (1805-1813) comprenant une lettre à la Rév. Mère Sicard, 49 lettres à M. Cl. Cholleton, 2 au Cardinal Fesch, 18 aux religieuses de Pradines ; — *Lettres de famille et d'affaires* (1810-1829), comprenant 5 lettres à M. de Mareschal, 2 à M<sup>me</sup> Jeanne de BavoZ, une à la Rév. Mère Chavoïn, religieuse mariste ; — *Période de la restauration bénédictine* (1814-1838), comprenant une lettre à M. Bochart, 30 aux moniales envoyées à La Rochette, 3 relatives à la fondation de Saint-Jean-d'Angély (fragments), 4 concernant la restauration de Jouarre. Ce recueil épistolaire est devenu aujourd'hui fort incomplet par suite de la découverte d'autres lettres inédites conservées aux Archives de l'Archevêché de Lyon (cf. *supra*, *Sources manuscrites* ; cf. *infra*, chap. XIV, *Sources*).

3<sup>o</sup> M<sup>me</sup> DE BAVOZ, *Enseignements sur la règle de saint Benoît*, in-12, 238 p., Abbaye de Pradines, 1942 ; avec *Lettres* du R<sup>me</sup> P. Dom F. Gloriers, Abbé de la Pierre-qui-Vire, et du T. R. P. Garrigou-Lagrange, O.P. ; Préface du R<sup>me</sup> P. Dom G. Cozien, Abbé de Solesmes (p. XI-XIV) ; Introduction (anonyme) historique et doctrinale (p. XV-LI). Recueil de textes provenant des Constitutions anciennes de Pradines, rédigées par la Fondatrice et approuvées par le Saint-Siège en 1830. Elles restèrent en vigueur jusqu'en 1938, où furent approuvées de nouvelles Constitutions plus courtes, conformément aux normes actuelles de la législation canonique. Les parties ainsi omises ont été conservées sous cette forme privée d'*Enseignements*.

4<sup>o</sup> Abbé LYONNET, *Le Cardinal Fesch*, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, Lyon, 1841. C'est la seule biographie d'ensemble qui ait été donnée jusqu'à présent ; comme celles de M<sup>me</sup> de BavoZ, elle est écrite dans un but apologétique et sans méthode historique ; mais l'auteur eut les papiers de Fesch à sa disposition ; il les employa sans précision « de la manière qu'il espérait la plus flatteuse pour son héros » (A. LATREILLE, *Napoléon et le Saint-Siège*, p. XXXI, 114).

5<sup>o</sup> A. LATREILLE, *Napoléon et le Saint-Siège, 1801-1808 ; L'Ambassade du Cardinal Fesch à Rome*, gr. in-8<sup>o</sup>, 626 p., Paris, 1935. Sources et bibliographie très denses, p. XI-XXXVIII. Ouvrage de grande valeur sur *Fesch, Archevêque et Cardinal* (chap. II, p. 85-129). Certains jugements de l'auteur devront être révisés après l'ouvrage de J. LEFLON, *Monsieur Emery* (II, p. 157-165) ; voir *infra* n<sup>o</sup> 7.

6<sup>o</sup> A. LATREILLE, *L'Eglise catholique et la Révolution française*, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, Paris, 1946-1950. I, *Le Pontificat de Pie VI et la crise française (1775-1789)*, 280 p. ; II, *L'ère napoléonienne et la crise européenne (1800-1815)*, 292 p. avec une abondante bibliographie des t. I et II, p. 273-289.

7<sup>o</sup> J. LEFLON, *Monsieur Emery*, 2 vol. in-12, Paris, 1945-1946. I, *L'Eglise d'Ancien Régime et la Révolution* ; II, *L'Eglise concordataire et impériale*, 565 p.

8<sup>o</sup> J. LEFLON, *La crise révolutionnaire, 1789-1846*, dans A. FLICHE et V. MARTIN, *Histoire de l'Eglise*, t. XX, gr. in-8<sup>o</sup>, 524 p., Paris, 1949. Ouvrage de première valeur et d'une information bibliographique très précieuse à laquelle nous ferons de fréquents appels.

9<sup>o</sup> Ch. LEDRÉ, *Le culte caché sous la Révolution. Les missions de l'abbé Linsolas*, in-12, 429 p., Paris, 1949. Etude de non moins grande autorité sur le diocèse de Lyon pendant la Révolution ; l'auteur a tiré beaucoup d'informations des Archives diocésaines ; la Mère de BavoZ ne lui fut pas inconnue.



...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

PREMIÈRE PARTIE

LA MONIALE

(1768 - 1792)

PREMIERE PARTIE

LA MONNAIE

(1789 - 1795)



## CHAPITRE PREMIER

### ENFANCE ET VOCATION

(1768-1784)

Sous un nom où l'on croit déjà entrevoir un peu du pays, le Mont de la Charvaz domine au couchant les rives du lac du Bourget. Derniers contreforts des Alpes de Savoie avec la chaîne de l'Épine qui s'étire plus au sud vers Chambéry, unies l'une à l'autre par le pic de la Dent du Chat, ces hautes masses rocheuses semblent former une barrière devant les terres françaises avec qui leur nature ne manque pas de contraste.

En effet, tandis que, sur ce versant est, les pentes de la Charvaz descendent, rapides et abruptes, chargées de buissons jusqu'à la nappe bleue verdâtre du lac, pour s'apaiser au nord, vers l'Abbaye d'Hautecombe (1), tout au contraire, sur le flanc ouest, l'« adret », qui regarde le Rhône, la montagne revêt des aspects bien différents. Ce n'est plus du tout la même région, semble-t-il, mais une terre souriante, aimable ; des formes larges, souples, très étendues, un cirque aux plissements vastes que recouvre une belle végétation. La Dent du Chat, de ce côté, n'a plus les mêmes lignes. Elle domine toujours le site ; mais quantité d'arbres y cachent maintenant la rocaille, amenant toute une cascade de frondaisons jusqu'à cette immense terrasse où le petit bourg de Saint-Jean-de-Chevelu paraît se reposer, bien tranquille, entre ses deux lacs en miniature. À travers les coteaux voisins, parmi les vignes, les vergers ou les prairies, d'autres villages et villages errent de-ci de-là, en allant sur Yenne et le fossé du Rhône qui étreint le roc de Pierre-Châtel ; au loin, en toile de fond, les monts du Bugey. Ces terres que l'on serait tenté d'appeler Savoie Basse et qui, remontent le fleuve en direction de Culoz, prennent ici le nom de Petit-Bugey. Au xviii<sup>e</sup> siècle, pour les distinguer de celles de la rive droite appartenant à la couronne de France, on disait de la rive gauche, relevant des États savoyards du roi de Sardaigne, le Petit-Bugey « à part de Savoie ».

En ces ultimes confins de la monarchie sarde et au milieu de tant de verdure, se cache Billième (2), une modeste agglomération rurale où la vie, malgré les remous des âges, ne semble pas avoir trop

varié. L'endroit est calme, bien exposé. Un éperon de la Charvaz protège cultures et maisons contre les vents du nord qui soufflent violemment parfois dans ces quartiers, où ils débouchent bride abattue de la Bresse, du Valromey, non sans dommage pour les récoltes. Ici, vignobles, champs de maïs ou autres céréales poussent tranquillement, alternant treilles et bandes claires avec les prairies égayées par maint petit ruisseau. Les bois eux-mêmes, qui voudraient envahir tout à leur aise un lieu d'aussi bon aloi, se tiennent à distance, refoulés par les vergers qu'on croirait volontiers plantés à profusion comme pour leur tenir tête. Au printemps, il y a grande lutte de couleurs entre fleurs et feuillages ; mais, l'été venu, les fruits l'emportent largement. Dans la belle saison, l'impression, au milieu d'un pareil cadre, est toute de grandeur, de joie, de lumière et de paix.

Sans doute, quand vient l'hiver, la nature se fait plus grave. Les ombres tombent vite des cimes où s'écroulent les nuages ; le ciel, terne et cendré, dévale jusqu'au Rhône. Il se perd dans les eaux fangeuses, à travers des masses confuses de branchages morts mêlés aux brouillards. Par ces dépouillements, la solitude est plus profonde, les silences plus austères, mais l'ampleur de la paix n'en est que mieux ressentie, les âmes, plus détachées des appels sensibles, sont prêtes à mieux entendre la voix de Dieu.

\*  
\* \*

Avant la Révolution française, quand Billième était encore « à part de Savoie », le Petit-Bugey dépendait au for ecclésiastique du diocèse de Belley (3), comme tout ce revers de la montagne ; le lac du Bourget divisait ses paroisses entre les évêchés de Genève-Annecy et de Chambéry. De telles séparations n'embrouillaient guère la vie des paroissiens. A Billième, les quelque trois cents habitants du village travaillaient paisiblement leurs champs comme en bien d'autres coins et payaient sans plus d'inquiétude la dîme à leur curé. L'église de ce temps remontait au xvi<sup>e</sup> siècle ; on l'avait reconstruite alors, comme le presbytère, plus au centre de la localité (4). Celle-ci avait pris de l'importance ; il ne paraît pas qu'elle se soit bien accrue depuis. Elle est toujours répartie en huit fractions, ou hameaux, dont le principal, — le « chef-lieu » —, reste encore dénommé « le Château ». Il est probable que, tout à l'origine, les premiers habitants se groupèrent là, autour du seigneur local dont ils étaient les tenanciers.

On voit au « Château » les ruines d'un vieux manoir. Ce sont les vestiges de l'antique maison-forte des nobles de Bavozy, titrés de Billième (5). Leur famille entra en possession de la seigneurie vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle. On ignore en quelles circonstances et par quelle autorité (6). Peut-être même ces Bavozy n'étaient-ils pas

de la région. Leur nom, avec ses déformations multiples, Bavout, Bavoux, Bavuz, etc. est assez répandu en Savoie. On le rencontre dans le Faucigny, vers le Léman, à Rumilly-en-Albanais, non loin du Bourget, voire à l'autre bout du Duché, en Maurienne, où les Bavozy semblent avoir eu pas mal d'attaches (7).

Il est prouvé qu'ils tenaient la terre de Billième dès le xv<sup>e</sup> siècle. Le premier connu est Hugon de Bavozy, qui vivait en 1436 et dont un fils, Jean, épousait le 22 février 1470 noble demoiselle Amédée d'Oncieux, joignant par ce mariage la seigneurie d'Oncieux en Bugey à celle de Billième. Il fera souche, et sa lignée masculine s'éteindra au terme du xviii<sup>e</sup> siècle. Entre temps, les ascendants n'avaient pas manqué de prestige, témoin cet Amédée de Bavozy qui, le 5 septembre 1591, assistait en l'Université de Padoue, le jeune François de Sales reçu docteur « in utroque » (8). Il parut d'autres valeurs dans la famille dont on parlera bientôt.

Le vieux château fut abandonné, à la mort de Louis de Bavozy, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. La seigneurie de Billième passa aux de Mareste, marquis de Lucey, puis aux marquis d'Yenne, qui la détenaient en 1789. Mais une autre branche des Bavozy subsistait à Billième en 1690 ; elle s'était fixée au centre du village. Sa demeure existe toujours. Une gentilhommière très simple, de moyennes proportions, comprenant un étage sur rez-de-chaussée et flanquée de deux pavillons qui voudraient être des tourelles. On la voit entourée du même petit parc et des mêmes jardins. Dans les arbres, surgissent les toitures au faitage bien relevé, inclinant de larges pentes d'ardoises contre les neiges d'hiver dans ce style régional, propre à la Savoie ou au Dauphiné, qui donne élégance et grandeur aux architectures les plus sobres. A l'intérieur du logis, on retrouve les dispositions d'autrefois ; dallage du vestibule, mosaïques du pavé de la grande salle et tous autres détails, sinon le mobilier, n'ont pas plus changé que les vastes échappées des hautes fenêtres sur la campagne (9). Le cadre est à peu près intact de ce lieu d'élection où naquit Thérèse de Bavozy, où par les touches discrètes des belles œuvres de ce monde visible Dieu prépara un pauvre petit être humain à mieux le connaître et à tout lui donner.

Des harmonies profondes s'établissent entre les âmes et les patries terrestres. Ces dernières ajoutent une expression nouvelle, elles impriment un rythme plus varié à des activités, à des penchants humains de soi bien ordinaires. La terre natale marque ses enfants. Ceci évidemment ne saurait tenir lieu de pénétrations plus intimes et autrement élevées. La grâce néanmoins le suppose et les dons surnaturels s'y conforment ; ils emploient même ces relations inférieures, car Dieu n'a rien voulu mener ici-bas sans le concours des hommes et de la nature. L'ordre d'une vieille demeure, la douceur accueillante



d'un modeste centre rural ne furent pas des aspects de la vie inertes ou superflus pour la future moniale ; une marche de sites grandioses put éveiller en son âme les désirs d'une autre contemplation.

\*  
\* \*  
\*

On ne saurait négliger l'emprise du milieu familial. L'ancienneté des Bavozy a déjà été relevée ; ils sont de petite noblesse, austères de mœurs, généreux au travail comme au combat et d'une foi chrétienne solide. Leurs armes, simples, mais rudes, traduisent la race : « de sable au mufle de lion au naturel » (10). Au xvii<sup>e</sup> siècle, le personnage le plus en vue de la famille est Geoffroy de Bavozy, un robin de valeur vraiment léonine. Avocat, puis président au Souverain Sénat de Savoie, il ne cessa de juger. Une rare énergie lui permit de publier ses « Arrêts » en deux gros volumes, étant âgé de soixante-treize ans (11). Le vieux magistrat tenait ainsi à légiférer même après sa mort qui survint en 1617. Malheureusement pour lui, « de caractère ombrageux, fort jaloux de ses collègues qui s'élevaient au-dessus de la médiocrité », le Président de Bavozy laissa en la noble Compagnie la réputation d'un « esprit chicanier » qui ne lui assura pas le crédit posthume espéré.

Ce Geoffroy eut une belle parenté en ligne collatérale. L'un de ses arrière-petits-neveux, Anselme, fut père de huit enfants, six garçons et deux filles. Lui seul nous intéresse parmi tous les Bavozy établis entre Lucey et Saint-Genis-d'Aoste. Il habite à Billième la nouvelle demeure décrite tantôt. Ce hobereau n'est ni comte, ni seigneur de l'endroit, mais « noble homme » ; toutefois, il garde les titres d'Oncieux et des Terreaux en Maurienne (12). Ses deux filles porteront d'Oncieux avec Bavozy, quand elles seront admises chez les Bénédictines à Lyon : Anne, dite Sœur de Sainte-Gertrude, à l'Abbaye Notre-Dame de la Déserte ; Marie-Louise, dite Sœur de Saint-Bonaventure, à la Royale Abbaye Saint-Pierre des Terreaux, — qui n'ont rien de commun avec ceux de Maurienne —. Dans les nomenclatures des deux cloîtres lyonnais, les Mères de Bavozy sont plus souvent inscrites sous leur premier titre nobiliaire, d'Oncieux (13).

L'aîné des fils d'Anselme de Bavozy mourut en bas âge ; le second, Pierre, entra dans les ordres (14) et transmit ses droits au puîné, Georges. Né en 1724, ce troisième garçon n'avait manifesté aucun attrait pour le Barreau, ni pour le Souverain Sénat ; il s'était orienté vers la carrière militaire et, selon les bonnes traditions de la noblesse de Savoie, il voulut encore combattre à l'étranger. On dit qu'« il servit sept couronnes » (15), dont il tira quelque gloire, peu de fortune et beaucoup moins d'enthousiasme ; car, étant capitaine dans les armées anglaises, sous les ordres du duc de Cumberland, Georges

de BavoZ démissionna en 1762 pour revenir vivre au pays le reste de son âge. Il n'était pas vieux, ni couvert de blessures ; on lui comptait trente-sept années qu'il portait fort gaillardement, car, peu après son retour, on le vit prendre femme. Il épousait Jeanne-Marie Anthonioz de la Pallud, jeune personne issue d'une famille de souche bourgeoise, mais vouée à la magistrature et, pour ce, ennoblie par la suite (16). Ces Anthonioz venaient de Rumilly ; ils vivaient à Angelfort en Bugey, non loin de Seyssel. Le nouveau mariage resserrait donc, une fois de plus, les alliances des BavoZ en ces coins savoyards et bugistes, se maintenant dans un cercle d'affections et d'idées que les nouveautés alors très en vogue n'avaient pu contaminer.

Groupement très digne, de réelle distinction, bien rangé dans sa vie quotidienne et un peu fermé dans ses relations, ces familles portent des noms que tous honorent, symboles de droiture, de sévérité dans le devoir. Il n'est pas surprenant d'apprendre que Georges de BavoZ et son épouse « étaient plus distingués encore par leur piété que par leur noblesse ou les charges qu'ils exerçaient pour le bien du royaume » (17). On ignore quelles « charges » put bien remplir Jeanne-Marie de la Pallud « pour le bien du Royaume » de Piémont et de Sardaigne ; elle fut la digne compagne de son mari dont les documents ne font aucune mention comme administrateur quelconque de la chose publique. Les registres paroissiaux attestent seulement que leurs enfants reçurent le baptême au jour même de la naissance. Georges de BavoZ aurait eu le culte de ce sacrement ; on assure que, pendant la Terreur, il se dévoua pour le donner, « parfois au péril de sa vie », aux petits enfants dans la paroisse de Billième-Jongieux, alors privée de desservant (18).

Cet « homme d'autrefois » mourra en sa maison de Billième le 3 novembre 1808, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Jusqu'à la fin, malgré ses infirmités, il ne manquera jamais l'assistance quotidienne à la messe et sa visite du soir au Saint Sacrement. Une telle religion permet de mieux comprendre l'influence bienfaisante du foyer sur les enfants.

\*  
\* \*

Ceux-ci, comme chez l'aïeul Anselme, furent au nombre de huit, mais, au rebours, il y eut six filles et deux garçons (19). L'ainé, Joseph, mourut au berceau, et l'autre fils, Joseph-Ferdinand, soldat comme son père, lieutenant dans la fameuse Brigade de Savoie, au temps de la Révolution, sera tué en Piémont des suites d'une blessure en bataille, le 15 mars 1795. Avec lui s'éteindra l'espoir de cette branche cadette de la maison de BavoZ. Mais l'honneur subsistera, car le nom gardera

une belle place avec la quatrième enfant de Georges, une fillette qui vint au monde le jeudi, 2 juin 1768, et qu'on appela Thérèse.

Ce n'est pas la seule fille du maître de la maison de Billième (20) ; deux autres, Louise et Joséphine-Adriane, l'ont précédée ; trois la suivront, Anne, Françoise et Jeanne. Louise, l'aînée de tous, rejoindra sa tante Anne d'Oncieux, à Lyon, et fera profession à l'Abbaye de la Déserte ; Jeanne, la plus jeune, deviendra novice Ursuline à Grenoble, tandis que Françoise prendra le voile à Saint-Pierre de Lyon. Mais la Révolution interrompra leur noviciat ; elles retourneront en Savoie ; ni l'une, ni l'autre, n'émettront leurs vœux (21).

Thérèse sera plus heureuse, sinon plus courageuse. Le Seigneur, il est vrai, eut pour elle des prévenances à proportion de ce qu'il attendait de sa bonne volonté. Il le montra en cette aube de juin 1768 à un signe mystérieux dont l'âme de l'enfant parut marquée dès ses premiers contacts avec la grâce. Comme tous ses frères et sœurs, Thérèse fut baptisée au jour même de sa naissance (22). Le Curé de Billième, « Révérend François Pommier », — pour garder l'appellation toujours usitée en Savoie —, était un prêtre de grande vertu, « dont le nom n'a pas été oublié dans la paroisse ». Quand il eut accompli les rites sacramentels sur la petite néophyte, « il se mit à louer Dieu, et comme poussé par une inspiration d'en-haut, il prédit avec assurance que Thérèse serait un jour épouse du Christ et qu'elle rappellerait la sainte dont elle venait de recevoir le nom ». Dès lors, on tint ces paroles pour « un message céleste », et les parents y virent un « non moins grave avertissement » (23).

La prophétie devait se réaliser. « Sans doute, Thérèse de Bavoze n'eut pas un esprit aussi brillant, sa doctrine spirituelle n'atteignit jamais les cimes de Thérèse d'Avila ; son action réformatrice ne connut pas non plus un développement aussi étendu. Mais, à les rapprocher, entre les deux grandes moniales existent quelques analogies. Comme Thérèse d'Avila, on verra Thérèse de Bavoze aller jusqu'au martyre et, ne pouvant répandre son sang, donner sa vie dans une pleine abnégation sous une règle austère ; comme la Séraphique Mère au temps de Luther, la fille de Saint Benoît après la Révolution travaillera au milieu des ruines à restaurer la vie religieuse ; éprise enfin d'un zèle semblable pour la gloire de Dieu, stimulée aussi par les maux de l'Eglise, l'Abbesse de Pradines s'appliquera de toutes ses forces à promouvoir autant qu'à pratiquer le culte de l'oraison et de l'expiation » (24).

A de telles affinités spirituelles, la jeune Thérèse joignait charme, enjouement naturels. Son entourage, à la maison ou au dehors, s'en aperçut vite et en bénéficia. Parmi ses frères et sœurs, elle était la plus rayonnante. D'autant que, un si aimable caractère révélait encore « intelligence ouverte, réfléchie, jugement droit et posé ».



Son allure paisible, toujours égale, avec un rien de timidité ou de retenue dont elle ne parviendra jamais à se départir, cachait des ressources de volonté qui se manifesteront plus tard au cours d'une vie toute chargée d'héroïsme et de sacrifices.

Elle aimait à faire plaisir autour d'elle, fût-ce au détriment de ses propres inclinations, rendant de menus services, par exemple, malgré ses désirs bien compréhensibles d'amusement ou de tranquillité.

Sans doute, eut-elle quelques-uns des défauts, ou imperfections, relevant plus de l'âge que du tempérament individuel. Les biographes ont vanté une fillette « dont il émane extérieurement le reflet des grâces dont son âme est ornée » ; « de beaux yeux d'une expression lumineuse indiquent déjà sa délicatesse et sa candeur ». Rien n'est omis, non plus, pour détailler sa piété, « attrait de l'oraison, amour de l'Eucharistie, charité envers les pauvres » ; mais, semblables éloges supposent vraisemblablement chez l'adolescente des croissances d'âme dont les phases enfantines nous demeurent inconnues. Quand Mère Sainte-Symphorose relate avec complaisance émue : « Combien de fois Thérèse ne fut-elle pas surprise, retirée à l'écart et joignant les mains, dans l'attitude de la prière ? On n'a pas oublié non plus le bonheur qu'elle avait à faire l'aumône... Elle restait surtout orientée vers l'église. Chaque matin elle accompagnait sa mère à la messe, et l'heure ne lui semblait jamais trop matinale, ni le temps trop rude. Lorsque, par prudence, on lui demandait de sacrifier cette sortie-là, Thérèse demeurait bien au logis, mais elle ne cachait pas qu'il lui en coûtait d'obéir ; c'est le seul point sur lequel il était possible de prendre sa docilité en défaut (25) » ; on regrette que notre historienne ait omis d'indiquer les témoins contemporains, informateurs autorisés pour cette période primitive.

Sans renier l'exactitude foncière de pareils détails, sans vouloir leur substituer des hypothèses, autrement gratuites, de fléchissements humains, il est permis d'accepter telles possibilités de défaillances qui exigent correction ; nous croirons chez Thérèse de Bavois à des perfectionnements successifs, laissant « la part de l'homme en regard de celle de Dieu » ; opinion toute proche de celle portée fort judicieusement sur un de ses compatriotes non moins vénéré : « Doué certes de façon exceptionnelle, privilégié de la grâce, mais touché lui aussi par le péché d'origine, François de Sales, pour monter à la cime des parfaits, n'eut pas besoin que de naître » (26).

La prédestination, qui ne dépend point d'une exemption du péché d'origine, en connaît les suites et les luttes. Mais, ces réserves n'excluent point que l'enfant ait été, comme l'affirment ses biographes, une « prédestinée ». En effet, Thérèse ne sera pas la seule de sa famille à entendre l'appel de Dieu ; trois de ses sœurs entrèrent au couvent ;

elles en sortirent, contraintes par les événements, elles n'y revinrent plus. L'aînée, moniale professe, oubliera vœux et devoirs ; l'autre, novice ursuline, manquera de décision pour rejoindre ses anciennes ; la troisième, novice bénédictine, contractera mariage tandis que sa sœur fondera Pradines. Nul ne peut conclure que trois aient été rejetées ; il suffit de reconnaître que Thérèse fut particulièrement élue, et que les premiers jalons de cette élection sont posés en ces premiers éveils d'une âme qui s'attache à saisir la voix du Seigneur.

\*  
\* \*

Ce fut auprès des siens vraisemblablement que Thérèse acquit les premiers rudiments d'instruction. On la suppose volontiers apprenant à lire dans le vieil abécédaire très répandu là-bas et qu'on appelait « Croix de par Dieu », à cause de la vignette du début. La petite écolière parcourut ainsi le Psautier, comme il était d'usage, les Évangiles et quelques gros volumes de la « Vie des Saints ». A ce bagage littéraire, le bon curé Pommier ne manqua pas de joindre le catéchisme avec des notions de calcul ou autres sciences élémentaires. Moins encore furent oubliés les essais « de travaux manuels d'intérieur qui sont les plus propres aux filles », comme l'écrivait en ce temps-là M. l'Intendant de Savoie au Roi Victor-Amédée III au sujet des programmes scolaires féminins (27).

Bien que les familles de noblesse d'Ancien Régime n'aient pas manqué de culture, la formation de l'esprit dans ces contrées un peu écartées allait de pair avec le reste de la vie. Il ne passait pas grand monde à Billième ; on y était loin des centres, la société ne pouvait y être variée. Tout au plus emmenait-on les enfants de Bavoze jusqu'à Yenne, à la Balme, chez leurs amis de Cordon, ou à Saint-Genis, dans la belle maison des Salteur ; il y avait les cousins de Mareste, marquis de Lucey, dans le château voisin et, à Prélian, près de Saint-Jean-de-Chevelu, les Courtois d'Arcollières, qui cousinaient aussi avec nos gens de Billième. On les imagine encore au Villard, chez les Costa de Beauregard, installés plus récemment sur ces bords du Rhône, et non moins riches que les autres de vertus, de belles traditions. Malgré ces rencontres possibles, le cercle des relations demeure fermé, les distractions réduites. En fait de personnages en vogue ou de prouesses étranges, il y avait Mandrin et ses exploits contre les gapians dont on s'entretenait encore beaucoup dans toute la région, du Pont-de-Beauvoisin jusqu'à Culoz (28).

Ce n'était là que distractions bien passagères ; il se présentait en ces familles nombreuses et peu fortunées de plus sérieuses préoccupations : les enfants grandissaient, le travail à la maison ne suffisait plus quand manquaient les moyens d'y garder un précepteur.

Thérèse atteignait sa dixième année ; « Madame de Bavoze, qui se devait à trois autres enfants plus jeunes, se voyait dans l'impuissance d'achever la tâche commencée auprès de sa fille cadette » (29). Elle avait par ailleurs, « à disposer un huitième berceau ». La décision fut rapidement prise ; à l'automne de 1778, Thérèse entra comme pensionnaire chez les Ursulines de Grenoble.

On ignore les motifs qui firent choisir cette communauté. Il se peut que Louise et Joséphine-Adriane, les grandes sœurs, y aient été élevées. Peu importe ; il suffit de voir en cette nouvelle étape l'une des phases les plus marquantes dans la vie de Thérèse de Bavoze où les repères providentiels furent pourtant nombreux et de conséquence.

Il resterait une notion bien imparfaite de la nature de la future abbesse, de ses origines spirituelles, en ne signalant que pour mémoire les années passées à Sainte-Ursule. Alors que Billième fut pour elle une sorte de préparation à long terme, Grenoble devait lui apporter une prise de conscience plus immédiate de sa vocation religieuse. Dieu y parlera avec une clarté jusqu'alors inconnue ou incomprise, éveillant les désirs de vie fervente, de don sans réserve. Ce nouveau centre religieux où l'enfant va se développer sera donc facteur déterminant de vie intérieure, disposant dans l'âme des éléments de force morale qui ne cesseront plus de la guider. Ne parler que de piété, action de beaux exemples, atténuerait la vérité du fait surnaturel en le ramenant à des lieux communs de littérature hagiographique ; ne souligner, d'autre part, que l'adhésion confiante, au cours d'une pénible existence, à des vues supérieures insolites, poserait le problème sans le résoudre. Il y eut des moyens créés qui éclairèrent Thérèse sur sa vocation, des enseignements qui lui firent comprendre le devoir d'y répondre, d'y rester fidèle coûte que coûte. Graines nouvelles, qui furent jetées en un bon terrain ; exhortations énergiques, qui n'étaient pas écoutées d'une oreille endormie. Cette timide ne fut jamais dépourvue de ténacité.

\* \* \*

L'ascendant du groupe familial émerge sans nul doute en cet ordre de dispositions intimes, mais l'emprise des éducatrices grenobloises ne dut pas être moins décisive. Bien qu'on fût en des temps où la morale ne brillait guère plus que la religion, le couvent des Ursulines du faubourg Très-Cloîtres se défiait des idées à la mode : on n'y avait pas sacrifié les principes chrétiens. De belles pages ont été écrites sur ce monastère ; c'est tout un livre qu'il faudrait lui consacrer (30).



Les premières Ursulines, établies à Grenoble en 1604, se recrutèrent parmi de pieuses femmes que dirigeait la baronne d'Uriage, amie de sainte Jeanne de Chantal. Bien des épreuves mirent la communauté en péril ; on dut faire appel aux Sœurs de Lyon qui vivaient en ordre cloîtré. Leur régime fut accepté par les dauphinoises ; en 1623, celles-ci prenaient avec la clôture les observances de la congrégation lyonnaise qui leur apportait aussi un renfort de personnel. Entr'autres sujets de valeur, Grenoble recevait comme Supérieure l'une des religieuses les plus élevées dans les voies spirituelles parmi toutes les Ursulines de France, qui en comptaient cependant un fort grand nombre. La Mère Catherine de Jésus Ranquet, « la plus belle fleur du parterre » (31), instruite à Lyon par les premières Ursulines, Françoise de Bermond, Cécile de Belloy, avait eu surtout pour maîtresse des novices la Mère Renée Thomas, fille spirituelle du Cardinal de Bérulle et du Père Bourgoing. Catherine de Jésus ne put que former ses filles de Grenoble à cette vie intérieure chère aux Maîtres de l'école mystique française qui se traduit par une adhésion totale aux états de l'âme du Christ unie à la volonté divine. Avec le Christ, elle voit Dieu centre de tout ; dans le Christ, la créature raisonnable adore Dieu avec une absolue dépendance. « Ma disposition ordinaire, écrira Catherine Ranquet, est d'être en la présence de Dieu par une très simple et nue foi, qui me permet seulement de le regarder d'un très simple regard dans une totale adhérence à sa volonté » (32). De telles élévations se reflèteront un jour dans les écrits de l'Abbesse de Pradines, car, à un siècle et plus depuis leurs fondatrices, les Ursulines s'en tenaient toujours à ces enseignements. L'« acte d'adhérence » recommandé par Pierre de Bérulle était l'un des exercices favoris de la Mère Catherine de Jésus, il gardait encore bonne place dans la dévotion commune en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : on y façonnait toujours les élèves. En 1778, ce milieu dévot et cultivé compte vingt-cinq religieuses environ avec quelques Sœurs « laïes ». Elles habitent toujours le même couvent bâti vers 1613 par la Mère Christine Peiron au nord-est de la ville, dans le faubourg Très-Cloîtres où abondent moultiers, nonnains de toutes règles.

Nos Ursulines sont au chevet de la cathédrale Notre-Dame (33). Leurs pensionnaires mènent une existence non moins monacale que les Mères et tout le pieux voisinage. Elles sont en clôture avec les religieuses. Alors que ces dernières vont au chœur dès quatre heures du matin, les élèves reposent jusqu'à cinq heures et demie ; mais les plus grandes récitent l'Office de la Sainte Vierge comme les Mères. Au reste, la vie du pensionnat est très liée à celle de la communauté : messe quotidienne, oraison, pratiques de dévotion selon les traditions d'autrefois (34). C'est toujours la règle vivante posée par Catherine Ranquet sur « la pleine adhérence à Dieu, la soumission totale, cru-

cifiée, à la divine volonté qui transforme les âmes et les établit dans une sainte indifférence à l'endroit de toute créature étrangère au Seigneur » (35). Doctrine un peu rude, plus en cours, il est vrai, chez les maîtresses que parmi les élèves, mais exprimée sans cesse devant ces jeunes intelligences en termes appropriés. Les enfants n'avaient garde de s'y dérober, d'autant que les exemples survenaient fréquemment de multiples abnégations, leçon de choses aussi utile que le reste de l'enseignement.

La fillette qui arrivait de son coin perdu de Savoie était préparée à saisir peu à peu pareille formation. Il lui en avait bien coûté de laisser maison et famille. Comme tant d'autres de son âge, elle en souffrit, mais « cette jeune sensibilité, craintive et impressionnable, qui tentait alors de fuir devant l'épreuve, fut dominée par une volonté dont la force s'affirmait déjà » (36).

Petite crise de tristesse éphémère ; Thérèse retrouva son caractère enjoué lui attirant la sympathie de toutes, religieuses et compagnes, « jusqu'aux Sœurs données qui avaient pour elle de spéciales attentions » (37).

L'application à l'étude ne fut pas moins heureuse. Chez les Ursulines, les travaux scolaires ne manquaient ni d'ampleur, ni de souplesse ; mais la meilleure place « était réservée à l'étude de la doctrine chrétienne, à l'apprentissage des diverses occupations que nécessite la tenue d'une maison. La formation visait la personne entière et la préparait à sa mission future » (38). Ce n'est donc pas une culture classique à proprement parler ; on apprenait le latin, mais on ne se perdait point en versification, non plus qu'aux études grecques, et on connaissait les bons auteurs français. La jeune Thérèse de Bavoz profita largement de ces méthodes ; elle les reprendra plus tard quand il lui faudra créer le pensionnat de Pradines. Ses moniales pourront même juger du savoir de leur Abbessse. L'une d'elles, sa première biographe, qui fut un peu sa première élève, en a porté un témoignage autorisé, malgré des considérants plutôt discutables : « Quoique dans ce temps l'éducation des filles fût en général peu soignée, il est remarquable que Madame de Bavoz n'ignorait aucune des choses qui s'enseignent aujourd'hui et que, aux connaissances solides, elle joignait même celles de pur agrément, ce qui prouve à la fois la vivacité de son esprit et son extrême docilité » (39). Ce qui ne laisse aucun doute non plus sur la valeur pédagogique de ses institutrices. Leur enseignement spirituel trouva en l'adolescente une particulière compréhension que les années à venir lui rendront toujours plus présente : Thérèse y trouvera la « recette » de sa vie. Moniale ou Abbessse, elle n'aura d'autre devise que ce cri : « La sainte volonté de Dieu ». Dans ses conférences, dans ses lettres, elle reviendra toujours au devoir de cette soumission plénière. Elle en fera la condition de

la véritable charité, la norme essentielle de la perfection monastique. Elle communiquera ainsi à sa postérité religieuse beaucoup de l'orientation mystique reçue au temps de sa jeunesse. Fille très docile du Patriarche des moines, héritière d'une riche tradition bénédictine, Madame de Bavoz demeurera néanmoins pour une part notable de sa vie intérieure la disciple de Catherine Ranquet et des maîtres bérulliens.

\* \* \*

Aucun détail n'est connu de sa première Communion. Par la famille, on a su que, à partir de cet événement, « elle porta dans tout « son extérieur un caractère encore plus frappant de modestie ». Quelques appels vers la vie religieuse remontent probablement à cette époque. Recueillement, méditation, toutes ouvertures de l'intelligence lui montrant sous un jour plus lumineux des perspectives auxquelles jusque-là Thérèse n'avait pensé que confusément. Que lui demandait le Seigneur ? Sous quelle forme lui offrirait-elle l'oblation attendue ? L'action intime de la grâce fut doublée ici d'une impulsion extérieure bien anodine en soi, mais qui allait quasi déterminer toute une vie.

Chaque année, les élèves des Ursulines de Grenoble voyaient arriver au monastère une noble dame, personne très affable quoiqu'un peu imposante, et que la communauté traitait avec de particuliers égards. Après avoir été simple religieuse dans ce couvent, où elle avait fait profession en 1742 (40), Marguerite-Madeleine de Monteynard s'était vue nommée Abbessé des Cisterciennes de Saint-Paul de Beaurepaire d'où un brevet royal l'avait transférée la même année au siège abbatial de Saint-Pierre des Terreaux, à Lyon. Professe bénédictine, elle demeurait fidèle à son premier cloître ; tous les ans, on la voyait y revenir pour suivre les exercices de la retraite. Abandonnant tout insigne de sa dignité, redevenue pour quelques jours Sœur de Sainte-Félicité de Monteynard, elle reprenait une cellule ordinaire, retrouvait sa stalle au chœur, sa place au réfectoire, vivant et priant en silence comme toutes les autres (41).

Une tante de Thérèse de Bavoz, la Mère Louise d'Oncieux, était moniale aux Terreaux ; ce fut peut-être une occasion de rencontres et d'entretiens pour la jeune nièce et la Supérieure de Mère Louise. Les séjours de Madame de Monteynard prenaient ainsi aux yeux de Thérèse une tout autre importance, lui indiquant discrètement un but où elle ne serait pas en terre inconnue.

Rien ne parut de ces réflexions. Toujours calme, un peu renfermée, la future novice ne manifesta point les mouvements de son âme. Au terme de l'année scolaire 1783, ses études achevées, elle quitta



Grenoble sans avoir fait la moindre confiance. Mais, depuis quelque temps, bien des signes extérieurs s'étaient ligués pour la trahir ; les bonnes religieuses, comme leurs élèves, surtout parmi les grandes, se doutaient un peu que M<sup>lle</sup> de Bavozy, ne resterait pas dans le monde. On ne la perdrait pas d'ailleurs complètement. Les six années passées à Sainte-Ursule, loin d'affaiblir les sympathies du début, accrurent l'attachement de part et d'autre ; « s'il y avait eu des larmes à l'entrée en pension, il y en eut encore, mais avec une toute autre raison, à la sortie. Le couvent fut sensible à ce départ » (42). On le croyait momentanément ; le retour ne tarderait pas qui ferait bénir le Ciel d'avoir donné au monastère une nouvelle prétendante.

\*  
\* \*

Dans la maison de Billième, le train de la vie familiale s'était modifié. Un petit frère, Joseph, né en janvier 1778, mort peu après la mise en pension de Thérèse ; la sœur aînée, Louise, partie rejoindre en 1783 sa tante, Anne d'Oncieux, à l'Abbaye de la Déserte, à Lyon, où un brevet de Louis XVI la faisait admettre en qualité de « fille nommée » (43) ; l'autre garçon, le grand frère Joseph-Ferdinand, qui servait déjà aux armées du Roi. Il ne restait donc plus grand monde au logis ; deux ou trois des plus jeunes sœurs encore en bas âge avec la cadette, Joséphine-Adriane, entrée en ses dix-neuf ans et qui aidait la mère à tenir le ménage.

Aimable, toujours obligeante, Thérèse vient d'atteindre sa quinzième année. Ce n'est plus la fillette d'autrefois, avec des tranquillités innocentes, un peu indifférente sur l'avenir, laissant courir l'ordre des jours et des saisons. Progrès intellectuels, expériences de caractère, ont développé une personnalité plus sérieuse. Tout en s'occupant aux besognes d'intérieur, il lui arrive de songer à d'autres obligations. L'appel qui devient même plus pressant va déclencher une crise d'âme. Bien que la jeune fille tienne avant tout à suivre cette « volonté suraimante de Dieu » dont on lui a si fortement inculqué le désir, elle ne sait plus au juste ce que Dieu exige. Incertitudes et obscurités la tourmentent. Peut-être y eut-il tentation de retrait. La crise « fut douloureuse » (44). L'idée lui pesait maintenant d'une séparation définitive qu'il faudrait imposer à ses parents ; un nouveau départ au cloître, suivant de près celui de Louise, serait-il accepté ? Toutes réflexions qui rendaient plus pénible la pensée de faire connaître sa vocation.

Thérèse ne montra rien de sa détresse et continua de prendre part aux tâches domestiques. Il ne semble pas qu'elle ait reçu les encouragements d'un directeur, ni qu'un prêtre se soit trouvé auprès d'elle pour la guider. Aurions-nous là déjà une preuve de cette diffi-

culté aux ouvertures de conscience que les biographes de notre Abbessé rapportent souvent comme l'une des épreuves qui la firent le plus souffrir ? C'est possible, mais les mêmes auteurs semblent avoir trop orchestré toute cette période de troubles intimes. La famille n'y comprit rien. La vie continuait à Billième et aux alentours ; M. et Mme de Bavozy rencontraient amis ou parenté, accompagnés de leurs enfants ; Thérèse était avec eux. Il n'y avait pas dans ces rencontres grands sujets d'aventures. Nos écrivains les ont plutôt solennisées : « Thérèse eut, en effet, à paraître dans le monde, selon que l'exigeait la situation de sa famille. Mais son tempérament l'inclinait plutôt à s'effacer ; elle ne s'y sentit pas à l'aise. A l'encontre de ce qu'elle redoutait, ses répugnances s'accrochèrent et son attrait pour le cloître devint irrésistible » (45). Les mondantités de la noblesse entre Yenne et le Pont-de-Beauvoisin ne devaient pas être bien dangereuses. Les Bavozy fréquentaient, on l'a vu, des compagnies qui n'étaient pas dépourvues d'aménité. « Leur fille y montra tous les agréments qui peuvent y faire briller ; ses premiers pas lui assuraient des suffrages que d'autres auraient appréciés, mais qu'une sagesse prématurée lui fit mépriser ; et, à l'aurore de sa vie, elle comprit ce que le plus sage des rois n'avait compris qu'à la fin de la sienne : que tout sur la terre n'est que vanité » (46). La Mère Jacqueline de Blémur n'aurait pas mieux dit si elle avait inséré le panégyrique de l'Abbessé de Pradines en ses « *Eloges des personnes illustres de l'Ordre de Saint-Benoît...* ».

Thérèse ne fit donc pas mauvaise figure parmi les gens d'esprit qu'elle rencontra. Il y avait là peut-être les deux frères de Maistre, Joseph et Xavier, qui aimaient à venir rôder en ces coins du Petit-Bugey, visitant les cousins d'Oncieux qui s'échelonnaient fort nombreux dans de bien jolies demeures, « ayant réuni à eux seuls, au dire du marquis Costa de Beauregard, tous les noms des litanies des saints, lesquelles sont interminables... Un pareil monde n'avait rien de messéant ; la vocation des jeunes personnes n'y courait pas grand danger.

Quand elle parla ouvertement de la sienne, nul ne fut surpris, les parents moins que d'autres, car la prédiction du saint curé Pommier n'était pas tout à fait oubliée. Mais il y avait, cette fois, plus qu'un don à offrir : Thérèse était l'enfant de prédilection. Les cœurs furent plus douloureusement touchés ; « vingt ans après, le père affirmera encore que le sacrifice (de ce départ) n'a pas cessé de lui coûter » (47). Néanmoins, pénétrés de reconnaissance envers Dieu pour l'honneur qu'il leur faisait encore, Georges de Bavozy, et sa femme s'inclinèrent et M. de Bavozy tint à conduire lui-même sa fille jusqu'au monastère qu'elle avait choisi.

Ce n'était pas les Ursulines de Grenoble ; Thérèse inclinait vers les Bénédictines. Leur Ordre restait bien connu dans la famille ;

outre les deux tantes et la sœur aînée de notre postulante déjà mentionnées toutes trois, soit à la Déserte, soit à Saint-Pierre de Lyon, les Bavozy avaient compté un des leurs au nombre des moines du prieuré de Talloires au XVI<sup>e</sup> siècle (48). Ces impressions pouvaient déterminer une vocation de moniale autant que les rencontres à Grenoble de Madame de Monteynard. La Savoie ne comptait que deux Abbayes de Cisterciennes, Sainte-Catherine d'Annecy et le Betton en Maurienne ; plus des maisons de Bernardines à Rumilly, à Chambéry ainsi qu'à Belley. Les monastères de moniales bénédictines se rencontraient seulement à Vienne et à Lyon. Les raisons du cœur purent agir en faveur des maisons lyonnaises : puisqu'à la Déserte se trouvaient déjà une sœur et une fille de M. de Bavozy, « pour équilibrer la balance » (49), on se résolut à mettre Thérèse auprès de l'autre tante, à Saint-Pierre des Terreaux.

Bien que un peu terre à terre, cette conclusion ne manque pas de fondement, si elle ne révèle pas aussi tel autre motif d'ordre économique. Il fallait pourvoir à un avenir que toutes les prédispositions célestes ne permettaient pas toujours d'assurer matériellement. Bien des familles, même titrées, n'avaient pas une fortune suffisante pour doter les enfants, surtout quand ils étaient nombreux. De là, ces « places » de moniales, sortes de bénéfices, assurées à des filles de bonne souche, mais de condition modeste. Madame de Monteynard dut intervenir indirectement au sujet de Thérèse ; elle savait comment la sœur aînée de celle-ci avait été reçue à la Déserte ; l'état des Bavozy ne lui était pas inconnu, comme celui d'autres maisons « de très bonne noblesse, mais très pauvres et très dignes gens ;... ils ont six filles, écrivait-elle, je serais charmée de leur en prendre, s'il y en a qui veulent se faire religieuses... » Cette lettre adressée à M. Rey, Aumônier du monastère, et alors à Belley, nous livre peut-être les raisons du choix qui inclinèrent les parents de Thérèse vers Saint-Pierre de Lyon. Madame savait bien ce qu'elle demandait à son Aumônier : « Vous m'obligeriez, mon cher Abbé, si pendant votre séjour vous pouvez prendre des renseignements sur leur compte, lui mandait-elle au sujet des demoiselles de Bavozy ; et si vous (en) trouvez quelques autres ayant vocation, bonne santé, et voix, je ne demanderais pas autre chose pour les recevoir... » (50) A défaut de grande fortune, les enfants de Georges de Bavozy jouissaient de belle santé non moins que de bonne religion ; quant à la voix, les moniales de Pradines apprécieront trop celle de leur Fondatrice pour douter de ses capacités juvéniles.

Toute cette suite de considérations bien naturelles recouvrent des causes de vocation autrement solides : au cours de sa longue existence, la fille de Georges de Bavozy témoignera d'un sens trop averti de la Règle et de la pensée de Saint Benoît, d'un attachement



non moins ferme et lucide aux meilleures traditions de l'Ordre, pour qu'on ne puisse admettre avant tout, dès l'aube de cette montée lumineuse, une action directe de l'Esprit-Saint. Là se trouve la genèse la plus sûre de la vocation monastique de l'enfant de Billième.

L'admission de Thérèse au noviciat de Saint-Pierre ne souffrit donc aucune difficulté : les qualités naturelles requises s'accompagnaient de vertus non moins sûres (51). Cependant, il fallut attendre que la postulante ait seize ans révolus, comme le prescrivent les lois ecclésiastiques pour l'entrée en religion. Cette échéance sonnait pour Thérèse le 2 juin 1784 ; « un jour donc, à la fin de juillet (de la même année), le père et l'enfant arrivaient à Lyon. Sans doute, y eut-il une visite d'adieu à la Déserte ; puis, émus l'un et l'autre, mais se cachant mutuellement leur émotion, ils vinrent frapper à la porte de l'Abbaye de Saint-Pierre » (52).

La jeune Savoyarde venait de quitter sa maison, son pays ; elle ne devait plus les revoir ici-bas. Une dernière fois, le père, plus rudement brisé que jadis au soir de ses batailles, serra contre lui l'enfant tant aimée ; la clôture s'ouvrit et les voûtes profondes du cloître accueillirent Thérèse de Bavoze dans une paix qu'elle croyait assurée pour toujours.

## NOTES

(1) Fondée au XI<sup>e</sup> siècle par des Bénédictins venus de l'Abbaye d'Aups, en Chablais ; réunie à l'Ordre de Cîteaux par saint Bernard en 1135 ; restaurée en 1826, par le roi Charles-Félix, de Piémont et de Sardaigne ; confiée depuis 1922 aux Bénédictins de l'Abbaye Sainte-Magdeleine de Marseille.

(2) Billième, nom qui paraît être dérivé de Guillaume, *Vuillelmus* en latin, altéré par la prononciation populaire en Billielmoz ; cf. A. GROS, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de la Savoie*, Belley, 1935, p. 86 ; J.-J. VERNIER, *Dictionnaire topographique du département de la Savoie*, Chambéry, 1896, p. 242. — Billième ne fut jamais une châtellenie, mais une seigneurie sans juridiction. La communauté de Billième relevait de la châtellenie de Yenne, mouvant elle-même du bailliage de Novalaise-en-Savoie, l'un des six bailliages du comté de Savoie en deçà des Alpes, (E. DULLIN, p. 25, n. 2 ; p. 27, n. 52). — En 1740, il existait en Savoie 296 fiefs à juridiction tant laïcs qu'ecclésiastiques ; Billième n'en faisait pas partie (A. BLANCHARD, p. 110 ss.).

(3) Actuellement canton de Yenne (Savoie) et relevant de l'Archevêché de Chambéry ; avant la Révolution, Billième dépendait au for civil du mandement de Chanaz et, au for ecclésiastique, les deux agglomérations Billième-Jongieux formaient une paroisse jumelée du diocèse de Belley. Toutes ces juridictions de Savoie étaient alors passablement enchevêtrées. Avec le Concordat de 1802, Billième-Jongieux, divisées en deux paroisses, furent rattachées au diocèse de Chambéry, créé en 1779, maintenu alors et, par la suite, érigé en archevêché en 1817. On sait que les limites des divers diocèses, lors du Concordat napoléonien, furent établies d'après celles des départements, sauf minimes exceptions.

(4) La première église de Billième, construite vraisemblablement au lieu dit « Les Sablières », remontait au XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle. On la reconstruisit à l'emplacement de l'église actuelle vers 1550 et elle subsista jusqu'en 1873. Cette seconde église où fut baptisée Thérèse de Bavoze et où elle pria, ne paraît pas avoir été d'un style remarquable ; elle était surtout intéressante « par son antiquité (bien relative, milieu du XVI<sup>e</sup> s.) et les noms des familles ou des religieux dont elle nous a conservé le souvenir » (Souvenirs du chan. TOURNIER, curé de la Métropole de Chambéry, originaire de Billième, † 1882). Le chœur était formé par la chapelle des Mareste ; sur les côtés, à l'évangile, deux autres chapelles, l'une bâtie par les Chartreux de Pierre-Châtel, l'autre par la famille des Commènes ; à l'opposé, épître, la chapelle des Bavoze. Tout ceci d'allure fort modeste, que Mgr Billiet, archevêque de Chambéry, décrivait : « ... un quarré (*sic*) long avec trois enfoncements qui tiennent lieu de chapelles... » (*Rapport de visite* du 22 août 1842).

(5) Cette demeure primitive des Bavoze n'était pas un « château », mais une « maison-forte » ; « à moins que ce n'ait été des Tours » (E. DULLIN, p. 52). Ces « Tours » furent démolies en 1793 par ordre du citoyen Maxime Sevez, délégué du Représentant Albitte (J. LETANCHE, *Vieux châteaux*, p. 94).

(6) Billième appartient tout d'abord à une famille éponyme, dont le premier membre connu est Nicolas « de Billiema », l'un des arbitres qui, en 1285, attribuèrent comme apanage à Louis de Savoie, baron de Vaud et frère du comte Amédée V (1283-1323), le pays de Vaud et le château de Pierre-Châtel. La fille de ce Nicolas, Isabelle, épouse en 1348 Aynard de Seyssel ; elle est dotée par Louis de Vaud. Le dernier du nom

dut être Hugues, qui vivait en 1427 ; la terre de Billième passait peu après aux Bavozy par vente, mariage, hoirie, on ne sait (J. LETANCHE, *op. cit.*, p. 25).

(7) On ne peut encore établir avec précision un « arbre » généalogique des Bavozy. La famille semble originaire de Rumilly (H<sup>te</sup>-Savoie) ou, tout au moins, de l'Albanais, d'où elle se répandit vers le nord et le Léman, vers le sud et le Bugey. Pour des raisons peu connues, simples déformations de copistes probablement, on y rencontre dès le xv<sup>e</sup> siècle un dédoublement entre nobles et roturiers, avec ou sans particule ; mêmes diversités quant à l'orthographe du nom. De la branche roturière, il subsiste aujourd'hui de nombreux rameaux. La seconde, dite « noble », n'a pas été moins répandue, bien qu'elle semble éteinte de nos jours. On peut la répartir en deux groupes : celui de Savoie-Bugey et celui de Savoie-Faucigny. Ces derniers résident surtout dans la région Yvoire-Nernier. Le groupe de Savoie-Bugey serait le plus ancien. Alors que les autres, de Faucigny, sont connus à partir du xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle, les « Bugistes » ont déjà au xv<sup>e</sup> siècle un des leurs, Hugon de Bavozy, mentionné en 1436 comme « homme-lige de Galois de Chevelu (J. LETANCHE, *op. cit.*, p. 14). De lui viendront les Bavozy de Billième, subdivisés en plusieurs familles. Nos Bavozy de Billième, branche aînée, semble-t-il, durent connaître des revers de fortune au xvii<sup>e</sup> siècle, malgré toute la gloriole du Président Geoffrey (cf. n. 11). Le neveu de celui-ci, Anthelme, ou Antoine I<sup>er</sup>, vend sa maison-forte de Billième en 1656 à son cousin, Louis de Bavozy-Prélian, qui la cède aux Mareste, marquis de Lucey. En 1716, Louis de Mareste, « seigneur de Billième », épouse la fille du marquis de Yenne. L'antique demeure, on l'a vu (cf. n. 5), n'avait plus que la valeur d'un symbole, tout comme sa prétendue « seigneurie ». Anthelme I<sup>er</sup> s'était installé dans la nouvelle demeure décrite plus loin et où naîtra Thérèse de Bavozy.

(8) On ne sait à quelle des deux grandes branches, Faucigny ou Bugey, se rattachait Amédée de Bavozy. Il est étudiant à Padoue avec d'autres « Savoisiens ». C'est à ce titre qu'il assiste son compatriote, François de Sales (F. TROCHU, I, p. 192). Le nouveau docteur rencontrera plus tard à Chambéry un Bavozy de Billième (cf. n. 11).

(9) *Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 4-5.

(10) De FORAS, I, p. 135 ; d'après RÉVÉRENT DU MESNIL, *Armorial historique de Bresse, Bugey*, Lyon, 1872 ; *Supplément*, V. H. ROLLAND, La Haye, 1926, p. 288.

(11) Geoffrey de Bavozy-Billième (1542-1617), fils de Claude (châtelain de Maurienne?), entre au Sénat de Savoie comme avocat le 3 novembre 1584 ; il porte Jean-Geoffroy de Bavozy. Le mardi 24 novembre 1592, François de Sales étant reçu avocat au Souverain Sénat, J.-G. de Bavozy avait chargé les sénateurs de Passier et Crassus « de vérifier les connaissances juridiques du candidat » (F. TROCHUT, I, p. 230). Le 19 juillet 1600, Geoffrey de Bavozy, avocat général, est promu quatrième Président du Sénat et Président ordinaire de la Chambre criminelle (F. MUGNIER, *Les Registres des entrées*, pp. 399, 402, 404, 413, 414, 420, 429, 439, 440, 441, 443). Il meurt le 3 (ou 17) avril 1617, *id.*, S.S.H.A., 1900, XL, p. CII. — Sur son caractère ombrageux et chicanier, E. BURNIER, I, pp. 541-543. — Sur son ouvrage, *Theorica criminalis ad praxim forensem accommodata*, Chambéry, 1607-1615, *id.*, *op. cit.*, p. 546, n. 3.

(12) Anthelme II, fils de François de Bavozy et de Marie Bouvier, d'Aiton, en Maurienne, épousa Claudine de Kolb, ou de La Coulepe, famille alliée aux Mareste. Il mourut en 1758 ; sa femme décéda en 1780 (*Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 6, n. 2) ; Thérèse de Bavozy connut donc sa grand-mère paternelle. Les appellations « noble », « noble homme », restent en Savoie indices de vraie noblesse ; la particule nobiliaire y est d'importation tardive (cf. G. PÉROUSE, *La noblesse en Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Vieille Savoie ; Causeries historiques*, Chambéry, 1936, I, p. 151-163).

(13) Anne de Bavozy « de Doncieux », née vers 1728, moniale à Notre-Dame de la Déserte, sous le nom de Sœur de Sainte-Gertrude, professe en 1747. FORAS, *Armorial de Savoie*, *loc. cit.*, indique Anne de Bavozy comme d'abord mentionnée au prieuré de



Blye, d'où elle serait passée à la Déserte, lors de la suppression de Blye, en 1751. — Louise de Bavoze « de Doncieux », fille de « noble Anthelme de Bavoze », née en 1731, moniale à Saint-Pierre de Lyon, sous le nom de Sœur de Saint-Bonaventure, professe le 16 juillet 1750, *A.D.R.*, fonds Saint-Pierre, *Registres des vœures et professions*; J.-B. MARTIN, *Mélanges d'archéologie et d'histoire lyonnaises*, fasc. VI, p. 103, Lyon, 1905.

(14) Cette descendance d'Anthelme II est aussi embrouillée que les généalogies antérieures des autres Bavoze ; nous restons à une version commune donnée sous réserve. La *Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 6, fixe pour le dit Anthelme huit enfants ; l'*Armorial de Savoie*, loc. cit., n'en connaît que sept : Pierre, mort jeune ; Georges, père de Thérèse ; Joseph, sénateur ; Pierre, prêtre ; Anne ; Benoît, officier, et Louise. *Vita IV<sup>a</sup>* cite comme aîné de tous un Georges, « mort jeune », et un autre « moins connu », Jean-Baptiste. Ces deux enfants sont ignorés des auteurs de l'*Armorial* ; omission qui explique notre réserve. On ne sait à quelle fonction, ou à quel bénéfice, put être nommé Pierre de Bavoze, prêtre ; son frère aîné, Joseph, eut une fortune plus marquée. Sénateur à Nice, il est reçu au Sénat de Savoie le 20 septembre 1766 ; promu avocat fiscal général le 12 novembre 1768, il devient président surnuméraire le 2 avril 1776, enfin troisième président effectif le 12 février 1780 avec François-Xavier de Maistre, père de Joseph et de Xavier de Maistre (F. MUGNIER, dans *S.S.H.A.*, 1900, XXXIX, p. 159 ss.). L'*Armorial* indique sa mort au 2 novembre 1793 et le porte « Président du Consulat de Turin » ; une partie de sa correspondance est entrée récemment aux Archives départementales de la Savoie. Madame Thérèse ne paraît pas avoir eu beaucoup de relations avec cet oncle, dont ses biographes n'ont pas soupçonné l'existence, ni la brillante carrière. — Le frère puîné, Benoît, mourut lieutenant d'artillerie en 1775, à Mahé (Côte de Malabar).

(15) *Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 7. Aucune précision sur les dites « couronnes ». Le duc de Cumberland était le troisième fils du roi d'Angleterre, Georges II (1727-1760) ; battu à Fontenoy en 1745, il subit d'autres graves échecs pendant la Guerre de Sept Ans, capitula et se retira à Windsor ; † 1765. Il est possible que les revers de son chef aient amené Georges de Bavoze à imiter sa retraite.

(16) Jeanne-Marie Anthonioz de la Pallud, « âgée d'environ 21 ans » lors de son mariage, était « noble fille de Joseph-Martin Anthonioz et de Demoiselle Marie-Anne de la Porte d'Anglefort ». Ce Joseph-Martin, fils de Janus Anthonioz, exerçait les charges de conseiller du roi « et son procureur fiscal en la province de Genevois », ayant de ce double chef le titre de « noble homme ». Les de la Porte avaient déjà contracté alliance avec les Bavoze-Billième : un arrière-parent de Thérèse, Jean-François, né le 10 février 1591, et « seigneur de Billième », avait épousé au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Aynarde de la Porte, « laquelle est sépulturée dans la chapelle des de Bavoze, attenante à l'église de Billième (Notes communiquées par M. le comte de VIRY et par M. l'abbé MARTIN, curé de Moye).

(17) *Vita I<sup>a</sup>*, p. 1. On doit laisser à Mère Sainte-Symphorose toute la responsabilité de cette assertion. Les documents officiels contemporains ne donnent aux Bavoze aucune charge soit à Billième, soit dans la région ; exception faite des membres de la famille comptés alors parmi les membres du Souverain Sénat à Chambéry. Entre les officiers ou magistrats locaux, on ne rencontre que « noble Jean Bavoze », vice-châtelain de Yenne en 1483 (cf. F. RABUT, *Liste des châtelains*, p. 117-176).

(18) *Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 8, d'après les registres paroissiaux de Billième-Jongieux. Bien que les deux localités fussent jumelées, elles avaient chacune leur desservant et leurs registres de catholicité aujourd'hui aux *A.D.S.*

(19) La postérité de Georges de Bavoze peut être établie avec plus de certitude que celle de son père (cf. n. 14) ; elle se suit dans l'ordre des naissances : 1<sup>o</sup> Louise, née le 18 juin 1762 ; 2<sup>o</sup> Joséphine-Adriane (ou Andréanne), née le 12 avril 1764 ; 3<sup>o</sup> Joseph-Ferdinand, né le 29 juin 1766 ; 4<sup>o</sup> Thérèse, née le 2 juin 1768 ; 5<sup>o</sup> Françoise,

née le 10 décembre 1769 ; 6<sup>o</sup> Jeanne, née le 13 août 1771 ; 7<sup>o</sup> Anne, née le 20 décembre 1772 ; 8<sup>o</sup> Joseph, né en janvier 1778. De toute cette progéniture, deux filles seulement feront souche ; par elles, et en ligne indirecte, se maintiendra la lignée des Bavozy-Billième : *Joséphine-Adriane* épouse en 1797 noble Joseph-François-Alexis de Mouxy, dont elle eut plusieurs enfants. L'une de ses petites-filles, mariée au docteur Revel de Chambéry, est à l'origine des Revel de Mouxy, ramifiée en de nombreuses branches de Savoie, Bourgogne et Italie. Le chanoine Eugène Revel de Mouxy, dont les *Souvenirs* furent si précieux pour l'étude des origines familiales de Madame de Bavozy, appartenait à cette descendance continuée dans les Roy, Magnificat entre autres. *Anne de Bavozy*, septième enfant de Georges, mariée en 1801 à noble François-Marie d'Humilly de Serraval, eut deux enfants qui continuèrent sa lignée et sont représentés aujourd'hui par les Gavand, les Portier du Bellair et les Plagniat. Françoise de Bavozy, la cinquième, épousa en 1805 noble Alexis-Antoine de Mareschal de Luciane, dont elle eut un fils mort peu après sa naissance ; elle mourut sans postérité le 15 avril 1813.

(20) *Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 13-14.

(21) Jeanne, ou Jeannette, sixième enfant de Georges, entra au noviciat des Ursulines de Grenoble et y prit l'habit le 8 mai 1788, sous le nom de Sœur Jeanne-Angèle (*Archives départementales de l'Isère*, H. XXII, n. 102.) Ce fut la dernière novice reçue dans la communauté avant la Révolution. Il ne semble pas qu'elle ait fait profession, car on ne retrouve pas son nom parmi les professes formant le groupe des religieuses présentes le 10 février 1791. Elle n'est pas indiquée avec les absentes. Enfin, aucun relevé de ses vœux au *Registre des professions*. Elle dut être rendue à sa famille, comme il advint à sa sœur, Françoise, novice à Saint-Pierre de Lyon. On reverra Jeanne fréquenter Pradines et essayer d'y rejoindre Thérèse, mais sans plus de suite qu'elle n'en mit pour retourner auprès de ses anciennes Mères, lors de la restauration des Ursulines de Grenoble, en 1822. Institutrice à Chambéry, à Pignerol ; elle vécut fort honorablement et mourut à Chambéry en 1844. — Françoise de Bavozy a été déjà mentionnée plus haut (cf. n. 19). — *Louise de Bavozy*, l'aînée de tous, novice à la Déserte le 17 août 1783, sous le nom de Sœur de Sainte-Clotilde, professe le 5 septembre 1784, réfugiée avec ses deux tantes et sa sœur, Thérèse, à Lyon, en 1792 ; prête le serment constitutionnel ; rentre en Savoie, réside à Billième, à Belley, à Chambéry, à Pignerol, en des situations équivoques, peu dignes de sa profession religieuse. Décédée à Saint-Eusèbe, près de Rumilly, vers 1840. Il sera question d'elle à plusieurs reprises dans la correspondance de Madame de Bavozy avec sa famille (*Notes* communiquées par M. le comte de VIRY, M. de MARESCHAL et M. l'abbé MARTIN).

(22) « Le deuxième juin mil sept cents (*sic*) soixante huit est née et a été baptisée par Rd François Pommier demoiselle Thérèse, fille de noble Georges de Bavozy et de demoiselle Jeanne anthonioz de la Pallu son épouse, parrain a été Pierre Tournier et marraine demoiselle Louise de Bavozy » (*Registres de la paroisse de Billième-Jongieux*).

(23) *Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 13-14.

(24) *Id.*, *ibid.*

(25) *Vita I<sup>a</sup>*, p. 2. Ces détails semblent relativement peu fondés, surtout confrontés avec le laconisme de notre biographe pour la suite des « Enfances » de Th. de B.

(26) F. TROCHUT, I, p. 57.

(27) Sur les programmes scolaires en Savoie avant 1789, A. de JUSSIEU, *Histoire de l'Instruction primaire en Savoie*, Chambéry, 1875 ; GONTHIER, *Histoire de l'Instruction publique dans le département de la Haute-Savoie*, Annecy, 1887 ; A. GROS, *Histoire de la Maurienne*, III, p. 173-178, Chambéry, 1947. — *Rapport de l'Intendant de Savoie au Roi Victor-Amédée III*, sur les programmes scolaires féminins, *Archives départementales de la Savoie*, C. 74, cité dans A. GROS, *op. cit.*, p. 185.

(28) F. FUNCK-BRENTANO, *Mandrin, Capitaine-Général des Contrebandiers de France*, Paris, 1908, p. 165, 335 ss., 375 ss., 397 ss.

(29) *Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 16.

(30) Sur les origines du monastère des Ursulines de Grenoble, L. CRISTIANI, p. 189-192 ; A. PRUDHOMME, p. 500.

(31) L. CRISTIANI, p. 172 ; sur Catherine Ranquet, C. GUEUDRÉ, *op. cit.* au début de ce chapitre (*Bibliographie*).

(32) L. CRISTIANI, p. 126, 219, 220.

(33) Confisqués en 1792, les bâtiments claustraux des Ursulines réunis à ceux des Oratoriens, formèrent une caserne, dite Bizanet, ou de l'Oratoire (BELLET, *Histoire du cardinal Le Camus, évêque de Grenoble*, Paris, 1886, p. 78).

(34) Règle de saint Augustin et Constitutions pour les Religieuses de Sainte-Ursule, Lyon, Valfray, 1734, p. 86-101.

(35) L. CRISTIANI, p. 220-221.

(36) *Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 19.

(37) *Id.*, *ibid.* Les Ursulines de Grenoble eurent pour Supérieures, à l'époque où Thérèse de Bavois était leur élève : Mère Sainte-Suzanne Bolian (1776-1779), Mère Sainte-Cordule de Galle (1779-1782). La Mère Sainte-Suzanne Bolian reprit la charge de 1784 à 1787 ; la Mère Sainte-Cordule de Galle lui succéda jusqu'en 1790 ; elle était économe en 1792 (*Arch. départem. de l'Isère*). Nous n'avons retrouvé dans ce Fonds des Ursulines aucun registre des élèves de leur pensionnat.

(38) *Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 18.

(39) *Vita I<sup>a</sup>*, p. 3.

(40) Marguerite-Madeleine de Monteynard avait fait profession au monastère des Ursulines de Grenoble le 23 juillet 1742, sous le nom de Sœur de Sainte-Félicité. Née le 23 juillet 1724, à Grenoble, elle était fille du marquis Louis-Joseph de Monteynard, Président à la Chambre des comptes de Grenoble (H.-M. de TERREBASSE, *Mesdames de Monteynard*, Lyon, 1914, p. 15-17).

(41) De GOURNAY, p. 133. Un portrait de M<sup>me</sup> Madeleine de Monteynard ornait la salle de réception du monastère des Ursulines de Sainte-Marie-d'En-Haut, l'ancienne Visitation où les Ursulines grenobloises, restaurées en 1822 par la Mère de Sainte-Julie Perret, s'installèrent en 1850 et où elles demeurèrent jusqu'en 1904. Leur monastère se trouve actuellement à « Bois-Rolland », rue Fourier ; le tableau est au château de Tencin, chez M. le marquis de Monteynard. Cette toile, de bonne main, a été reproduite avec celle d'Anne de Monteynard, Abbesse de Vernaison (Valence), et sœur de M<sup>me</sup> Madeleine, dans TERREBASSE, *op. cit.*, p. 15 et 7.

(42) *Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 20.

(43) Original de cette pièce aux A.A.P. Elle est datée du 29 octobre 1780 ; la vêtue de Louise de Bavois eut lieu le 15 août 1783, à la Déserte ; la jeune fille fut donc « expectante » pendant trois ans ; il lui fallut attendre une vacance parmi les moniales. Le brevet royal dispensait de dot son bénéficiaire et lui accordait de vivre sur les revenus du monastère.

(44) *Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 22-23, minimise la lutte : « Ce n'est pas qu'elle eût des doutes au sujet de la décision qu'elle devait prendre. Depuis son enfance, tout son être était tourné vers le cloître. Sa volonté était arrêtée. Elle ne connut pas l'angoisse que cause l'incertitude sur la voie à suivre. » Affirmations bien gratuites. Aucun texte valable n'autorise à dire que Thérèse de Bavois songeait au cloître « depuis son enfance » ; on ne sait rien des premiers éveils de sa vocation religieuse et ce n'est point s'aventurer trop



en les plaçant aux années de Grenoble. Nature droite et réfléchie, elle dut longuement hésiter avant de choisir. C'est dans cette hésitation, croyons-nous, qu'il faut voir « la crise ». Tout le problème, pour cette jeune fille d'une profonde délicatesse, ne fut pas dans une oscillation entre Ursulines et Bénédictines, mais plutôt dans la nécessité de sa présence au foyer familial, afin de procurer aide aux frères et sœurs en bas âge, avec sujets contraires d'inquiétude, sur le même plan, soucis économiques, fortune paternelle plutôt réduite.

(45) *Vita I<sup>a</sup>*, p. 3.

(46) *Id.*, *ibid.*

(47) *Id.*, *ibid.*; cette biographie donne ici un extrait de lettre de M. de Bavoz à sa fille, Thérèse, en date de 1806. Ce texte n'a rien de saillant; il n'a pas été retenu dans l'édition des *Lettres* de l'Abbesse en 1942; il permet de supposer une documentation aujourd'hui disparue (*Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 24).

(48) Dom Jean-François de Bavoz-Billième, fils de Jean-Georges († vers 1576) et neveu du Président Geoffrey. Il était l'aîné, semble-t-il (cf. *Armorial, loc. cit.*), et dut céder ses droits à son cadet, Antoine ou Anthelme I<sup>er</sup>, chef de branche de nos Bavoz-Billième du XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. n. 14).

(49) *Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 24.

(50) *A.A.L., Fonds Saint-Pierre, « Papiers divers. Lettres »*; lettre du 1<sup>er</sup> mars, sans date d'année; copie obligeamment communiquée par M. le chanoine PETIOT. Dans cette pièce, les Bavoz sont désignés par l'Abbesse de Saint-Pierre en des termes courants, « la famille de M. Doncieux »; on a vu ci-dessus, n. 13, que les deux sœurs de M. de Bavoz étaient ainsi nommées soit à Saint-Pierre, soit à la Déserte.

(51) Il ne faudrait pas cependant trop exagérer l'appauvrissement des Bavoz-Billième; ce devait être fortune modeste. En effet, on voit aux *Registres des notaires*, de Saint-Pierre de Lyon, que M. de Bavoz pourvut sa fille, Thérèse, d'une dot convenable (*A.D.R., Fonds Saint-Pierre*, 3, E, *Fromental, etc.*). Louise aurait donc bénéficié d'une faveur, car ses autres sœurs paraissent avoir été traitées comme Thérèse lors de leurs mariages.

(52) On ignore la date exacte de ce départ et de l'entrée à Saint-Pierre. *Vita IV<sup>a</sup>*, I, p. 24, hésite entre fin juillet 1784 et octobre 1783: « La copie de l'acte baptistaire (produit pour la vêtüre) est datée du 24 octobre 1783. On dut demander cette copie en vue du départ au cloître » (cf. texte de cette copie ci-dessus, n. 22; *it. A.D.R., Fonds Saint-Pierre, « Reg. des vêt. et professes*, p. 12, n. 15; p. 16, n. 18). *Vita I<sup>a</sup>*, p. 5 ss., commet une erreur de date: « Ce fut le premier jour du mois de Marie 1786 que Mademoiselle de Bavoz entra dans le Noviciat... A peine les six mois qu'elle devait passer en habits séculiers furent-ils écoulés, que les suffrages réunis de la Communauté l'appelèrent à la vêtüre. Ce fut le 26 octobre 1786 que se fit cette religieuse cérémonie... » On verra plus loin, chap. III, p. 53, que la vêtüre de Sœur Saint-Placide eut lieu le 22 octobre 1785, que son postulat, fixé à l'ordinaire à six mois, avait été prolongé pour Thérèse de six autres mois: la cérémonie aurait dû se faire alors non en octobre 1785, mais en avril-mai précédent, ce qui ramène l'entrée au monastère dans les derniers mois de 1784.

SOURCES

ORIGINES FAMILIALES : *Registres de la paroisse de Billième* (Savoie). — *Registres de la paroisse de Moye-la-Pallud*, par Rumilly (H<sup>te</sup>-Savoie). — *Renseignements* fournis par M. le chanoine Revel de Mouxy, vicaire général de Fréjus et aumônier de la Marine Nationale ; par M. le comte de Viry, à Viry (H<sup>te</sup>-Savoie) ; par M. le comte de Mareschal, à Billième († 1917) ; par M. l'abbé Goud, curé de Billième († 1955) ; par M. le Commt. Var, propriétaire de la maison des Bavoze, à Billième, en 1928.

URSULINES DE GRENOBLE : *Archives de l'Isère*, Ursulines, H. 894. — *Bibliothèque de la Ville de Grenoble*, fonds Pillot, Ordres religieux de femmes, Les Ursulines, R. 1906. — *Renseignements* sur l'ancien couvent des Ursulines de Grenoble, par M. A. Raymond, Grenoble.

A.A.P. : *Vita I<sup>a</sup>*, chap. 1<sup>er</sup>, pp. 1-4.

*Vita II<sup>a</sup>*, L. I, pp. 1-24.

A.D.S. : *Archives départementales de la Savoie*.

BIBLIOGRAPHIE

A. — ORIGINES FAMILIALES. (Nota : Plusieurs des études citées ici étant publiées dans les *Mémoires et Documents de la Société Savoissienne d'Histoire et d'Archéologie*, Chambéry, nous faisons suivre leurs titres des simples indications S.S.H.A., avec date, tomes et pages). — A. BLANCHARD, *Juges seigneuriaux en Savoie au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle*, S.S.H.A., 1873, XIV, pp. 110-159 (Tableaux) ; — E. BURNIER, *Hist. du Sénat de Savoie*, 2 vol., Paris, 1864 ; — abbé DESCOTES, curé de Billième, *Notes historiques*, dans *Bull. paroiss. de Billième*, 1928-1929 ; — E. DULIN, *Les Châtelains dans les domaines de la Maison de Savoie en deçà des Alpes*, Grenoble, 1911 ; — Comte de FORAS (cont. par le C<sup>te</sup> de VIRY, etc.), *Armorial et Nobiliaire de Savoie*, Grenoble, 1883 ss. ; — J. LETANCHE, *Les vieux châteaux, maisons-fortes et ruines féodales du canton d'Yenne*, S.S.H.A., 1907, XLV ; — J. LETANCHE, *La Municipalité de Yenne en 1793*, S.S.H.A., 1895, XXXIV ; J. LETANCHE, *Le Petit-Bugey ou Bugey Savoyard*, S.S.H.A., 1901, XL, p. LXXXVI-s. ; — F. MUGNIER, *Hist. de Président Favre*, S.S.H.A., 1902, XLI ; — F. MUGNIER, *Les Registres des entrées au Sénat de Savoie (1559-1629)*, S.S.H.A., 1898, XXXVII ; — F. RABUT, *Liste des Châtelains de Bresse, Bugey, Valromey et Gex sous la Maison de Savoie (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)*, S.S.H.A., 1895, XXXIV, p. 137-176 ; — Mgr F. TROCHU, *Vie de saint François de Sales*, 2 vol., Lyon-Paris, 1941 ; — B. SECRET, *Les paroisses du Petit-Bugey*, ds. *Le Bugey*, 1953, pp. 16-34,

B. — URSULINES DE GRENOBLE : *Annales de l'Ordre de Sainte-Ursule*, Clermont-Ferrand, 1857, T. II ; — Mgr L. CRISTIANI, *La Merveilleuse histoire des premières Ursulines Françaises*, Lyon, 1935 ; — Rév. Mère G. GUEUDRÉ, O.S.U., *Au cœur des spiritualités. Catherine Ranquet, Mystique et Educatrice, 1602-1651*, Paris, 1952 ; *id.*, *Ecrits spirituels de Mère Catherine de Jésus Ranquet (XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1953 ; — R. de GOURNAY, *Notice sur le couvent de Sainte-Marie-d'En-Haut*, Grenoble, 1862 ; — PRUDHOMME, *Histoire de Grenoble*, Grenoble, 1888.

The first section of the document discusses the early years of the nation, focusing on the challenges faced by the young republic in the decades following the American Revolution. It highlights the political and economic struggles that shaped the early American identity.

The second section explores the westward expansion of the United States, detailing the impact of the Louisiana Purchase and the subsequent territorial acquisitions. It examines the role of government and private enterprise in this process.

The third section addresses the Civil War, a pivotal moment in American history. It discusses the causes of the conflict, the military strategies of both sides, and the ultimate outcome that reshaped the nation.

The fourth section covers the Reconstruction era and the rise of industrialization. It looks at the efforts to rebuild the South and the social and economic changes brought about by the Industrial Revolution.

The fifth section discusses the Progressive Era, a period of significant reform in politics, economics, and society. It examines the efforts to address social inequalities and improve government efficiency.

The sixth section covers the World War era, detailing the United States' involvement in both World War I and World War II. It discusses the impact of these global conflicts on the American home front.

The seventh section discusses the Cold War and the Vietnam War, two major international conflicts that defined the mid-20th century. It examines the political and social tensions of this period.

The eighth section covers the final decades of the 20th century, including the Watergate scandal and the end of the Vietnam War. It discusses the challenges and changes that led to the beginning of the 21st century.

The final section provides a concluding overview of American history, reflecting on the nation's growth, challenges, and the enduring values that have shaped its identity.



## CHAPITRE II

### LA ROYALE ABBAYE SAINT-PIERRE-LES-NONNAINS DE LYON

(v<sup>e</sup> siècle - 1784.)

Pour la postulante qui venait de franchir le seuil du cloître des Terreaux une nouvelle étape commençait. La formation religieuse de Thérèse y trouvera une telle frappe qu'on ne peut en saisir la valeur sans connaître avec quelques détails les fastes de la vieille abbaye (1), particulièrement au cours des deux derniers siècles qui précédèrent la Révolution française, car ce fut un temps de renouveau dont la future Abbesse de Pradines tira le plus large profit.

Non seulement Thérèse de Bavoze recevra dans cette maison, ajoutons-le, une première initiation à la vie bénédictine, mais par les vœux qu'elle émettra, la jeune professe entrera dans une lignée plus que millénaire de moniales dont il lui sera réservé de maintenir la suite. Il ne vint sans doute jamais à son esprit de récupérer après la Révolution les bâtiments claustraux du « Palais » Saint-Pierre. Ses désirs plus modestes ne rendirent pas l'œuvre moins solide : elle ne prétendit que garder et affirmer fidélité absolue à cette vie, à ces devoirs, dont l'antique monastère lui avait transmis les principes. Thérèse put apprendre par là même une riche histoire comme seules de telles maisons peuvent en conter.

Avec la nouvelle venue, il ne sera donc point superflu de savoir ce qu'était pareille demeure, comment bien des richesses spirituelles y furent accumulées à travers les siècles, malgré les vicissitudes les plus invraisemblables. La leçon est forte ; on comprendra que pour une âme de la trempe de la Sœur de Bavoze elle ne devait jamais être oubliée.

\* \* \*

« L'Abbaye Saint-Pierre est si ancienne qu'elle trouve des traces de son existence dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne. Elle fixa vers l'an 500, les regards de Godégésile, roi de Bourgogne et de Theudelinde, sa femme. Ils la comblèrent de tant de bienfaits qu'ils en furent réputés les véritables fondateurs ; c'est en effet de

leurs mains royales qu'elle se glorifie d'être sortie. Une donation faite à l'Abbaye en la vingt-sixième année du roi Gontrand, c'est-à-dire environ quatre-vingts ans après leurs pieuses libéralités, atteste cette fondation et leur en attribue tout l'honneur (2).»

Ainsi tenait à s'exprimer en 1785 Madame l'Abbesse de Saint-Pierre dans une « Déclaration » à Monseigneur l'Archevêque de Lyon. On pouvait discuter les précisions chronologiques et l'authenticité des diplômes invoqués ; mais l'allure un peu solennelle de cette entrée en matière convenait fort bien avec l'amas de titres, de dates, dont le moûtier pouvait tirer gloire. Effectivement, sur la fin du règne de Louis XVI, « Saint-Pierre-les-Nonnains », comme on appela pendant longtemps notre cloître à Lyon, était à même de se prévaloir d'une existence de douze cents ans. Aucun autre n'aurait pu témoigner de semblable longévité. Ainay ou l'Ile-Barbe, il est vrai, remontaient plus haut encore ; mais ces deux illustres monastères avaient abandonné la Règle de Saint-Benoît pour la sécularisation.

Diverses légendes ont couru sur les origines mêmes de la communauté de Saint-Pierre, rattachée à un collège de druidesses converties par saint Pothin (3) ; elles ne méritent pas plus créance que toutes autres traditions revendiquant pour cette fondation monastique des dates antérieures au VI<sup>e</sup> siècle. L'établissement d'un couvent de nonnes, vers 550, par l'évêque saint Sacerdos, sur la rive droite de la Saône, paraîtrait mieux acceptable. Quelque cent ans après, le monastère, qui portait le nom de Sainte-Eulalie, aurait été transféré au-delà des eaux, non loin de l'église des Apôtres, par saint Ennemond, autre évêque de Lyon, qui mit le couvent sous le vocable de saint Pierre. Le prélat veilla sur ce cloître, multipliant dons et privilèges ; il tint même à y reposer après sa mort (4).

Quoi qu'il en soit de l'identité de Saint-Pierre avec Sainte-Eulalie et des largesses de saint Ennemond ou de sa sépulture audit lieu, il est mieux démontré que le cloître de Saint-Pierre eut un beau développement au cours du VII<sup>e</sup> et au début du VIII<sup>e</sup> siècle. Malgré troubles de guerres ou évolutions politiques, on ne voit pas que la régularité y ait grandement fléchi jusque vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, assertion d'une louable persévérance (5). Les prospérités matérielles se sont ajoutées avec le temps au rayonnement spirituel. Celui-ci baissa grandement alors et provoqua une réforme avec interventions royales ou papales, entre 1508 et 1516 (6) ; le bon ordre et la ferveur se maintinrent ainsi pendant plus d'un siècle, bien qu'on ait eu pillage des protestants ou ravage de la peste.

Ces moniales de Saint-Pierre avaient grand mérite à garder une discipline régulière dans un monastère qui n'était plus qu'assemblage de masures. Rien là dedans qui donnât l'idée de ce que nous voyons sous le nom d'abbaye ; cloître, réfectoire, salle capitulaire, dortoir, ont pu exister, restaurés au début du XVI<sup>e</sup> siècle ; tout s'est mêlé, enchevêtré, quand ce n'est pas tombé en ruine, faute d'utilisation (7). Il serait injuste, toutefois, de croire que, dans l'état misérable où gisait le vieux mouîtier lyonnais vers 1650, rien n'ait subsisté des valeurs religieuses du passé. On devine, dans ces époques de misère, des âmes fidèles, inébranlables devant le malheur. Elles vont, après tant d'autres, patientes et priantes, gardant la mémoire du passé. Nul ne connaît leurs noms ; poignées de servantes fidèles, éparses dans les chroniques comme de pauvres grappes échappées à la grêle.

A vouloir détailler ici une histoire dont la trame est surtout faite de douleurs et de luttés, le simple exposé des gestes de toutes ces Dames Abbesses serait insuffisant, voire injuste. Ceux-là seuls s'y laisseraient tromper qui ne connaissent pas la structure d'un monastère bénédictin, qui la jugent d'après le schéma courant des formations religieuses modernes, ne se doutant en rien du rôle capital de l'Abbé dans la croissance ou les défaillances de sa famille claustrale. Les Abbesses de Saint-Pierre, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, ne valent pas mieux que leurs masures, tout aussi misérables, quelles que soient grandeur du nom, splendeur des alliances et des armoiries...

Dédales d'événements, d'intrigues, aussi patentés que toutes ces nobles Dames ; les pistes s'embrouillent, au point que les vues providentielles y semblent bien confuses. Mais elles subsistent, maintenues par ces groupes d'humbles religieuses, bien moins illustres que leurs Abbesses, mais attentives à réparer relâchement ou faiblesses en de silencieuses immolations.

Continuité des sacrifices, continuité de la prière, c'est tout le secret d'une suite ultra-millénaire dont Thérèse de Bavoz, à la méditer, comprend peu à peu la grandeur avec les responsabilités qu'elle va partager. Au cours des premières semaines vécues au monastère, la jeune postulante écoute les Annales de cette maison de Saint-Ennemond, qui ne fut jamais abandonnée, même quand tout y semblait oublié. Les devoirs s'imposent ; elle ne se hasarde aucunement vers de lointains calculs ; avec son bon sens, sa droiture, elle conclut à ce qu'il faut tenir de force d'âme unie à la grâce pour persévérer à son tour. La vie et l'œuvre de la première Abbesse de Pradines, ainsi intégrée dans le passé, complètent l'histoire de Saint-Pierre ; elles s'y adaptent avec une telle harmonie qu'on peut voir là comme suite réelle ou parfait épanouissement.



\*  
\* \*

En ces temps où débutait Louis XIV, Lyon avait pour Archevêque le cardinal Alphonse de Richelieu, ancien Chartreux et frère du ministre de Louis XIII. Partageant avec son cadet un sens aigu de l'autorité, il voudrait que l'Abbesse réformât la maison avec énergie ; Elisabeth d'Épinac logeait alors ses filles dans des masures entourées de bourbiers. La clôture y était observée, mais non sans difficultés. Jadis, le claustral, vaste, allait vers le Rhône, bordé par le fleuve ou par ces vieux fossés de la ville qu'on appelait des « Terreaux » ; mais, les élargissements urbains s'étaient accrus au point d'envahir les abords du monastère. L'esplanade couvrant les Terreaux devient une sorte de carrefour assez mal fréquenté. Par temps de pluie, c'est un cloaque nauséabond ; aux beaux jours, la jeunesse vient y folâtrer, pour la moindre édification de la pauvre communauté.

Les fâcheries de Monsieur l'Archevêque n'étaient donc pas tout à fait justes. Elles se calmèrent en 1649 avec le décès de Madame Elisabeth et le choix de sa remplaçante. En peu de temps, le roi désigna une Cistercienne de l'Abbaye-au-Bois, Anne d'Albert d'Ailly de Chaulnes (8). Fille du duc de Chaulnes, maréchal et pair de France, la nouvelle Abbesse devrait en imposer à tout son monde ; mais il ne lui fut pas aisé de se faire admettre (9).

Une fois installée, elle dut patienter pour exorciser cet esprit du siècle dont les nonnes semblaient possédées. Lentement, le regard sur Dieu seul, Madame d'Albert entreprit la rénovation spirituelle de ses filles. 1653 vit la mort d'Alphonse de Richelieu et la nomination de Mgr Camille de Neuville Villeroy à l'Archevêché de Lyon. Ami et allié de la maison de Chaulnes, il soutint l'Abbesse d'un puissant crédit. Celle-ci en profita ; dès 1655, elle faisait approuver par le Prélat le texte édité des *Constitutions recueillies de la Règle de saint Benoist et des anciens statuts du Royal Monastère de Saint-Pierre de Lyon* (10).

Ces prescriptions postulaient un cadre matériel moins misérable. Comme la Cour se trouvait à Lyon en 1658, Madame intéressa la Reine-Mère à des projets de reconstruction. Il ne s'agissait pas d'un vague replâtrage. On n'était pas pour rien d'Albert d'Ailly de Chaulnes... Epures et devis émanaient d'un architecte du roi, François de Royer de la Valfenière, gentilhomme avignonnais, dont les travaux restaient fort prisés à Lyon (11). Ayant soumis « ses plans et eslevations » à nos Bénédictines, il emporta leurs suffrages que Sa Majesté la Reine Anne d'Autriche confirma hautement (12).

Les travaux commencèrent ; on posa la première pierre avec un touchant cérémonial le 18 mars 1659 et les nouveaux bâtiments

ne tardèrent pas à sortir (13). Ils occupaient l'emplacement du vieux monastère, formant un vaste rectangle de cent mètres de long sur soixante de large. Au centre le préau, entouré de portiques en guise de cloître ; au-dessus des galeries, couraient des terrasses qui, avec la verdure du préau et un clos minuscule, donnaient aux moniales quelque fraîcheur.

Tous ces ouvrages coûtèrent beaucoup ; dès 1663, il fallut recourir aux emprunts et hypothèques. En 1762, quand Madame Anne mourut, les chantiers n'allaient pas vers la fin (14). Mais l'œuvre entreprise montrait déjà trop de noblesse pour l'abandonner. La famille d'Albert comprit son devoir. M<sup>me</sup> la duchesse de Chaulnes, mère de la défunte, était une personne de caractère ; il lui restait une fille, également professe à l'Abbaye-au-Bois ; on obtint rapidement bulles et brevets pour Antoinette d'Albert que les Vicaires Généraux de Lyon installèrent illico dans la charge abbatiale.

\*  
\* \*

A cette seconde Dame d'Albert revient l'honneur, non seulement d'avoir parachevé les édifications matérielles de son Abbaye, mais surtout de s'être donnée à une tâche de perfectionnement religieux qui, durant un gouvernement de trente-six années, plaça la communauté de Saint-Pierre à un rang de prospérité, de régularité qu'elle n'avait pas connu depuis les réformes du temps de Louis XII.

L'œuvre réalisée fut d'autant plus admirable que la succession d'Anne d'Albert était fâcheusement embroussaillée. On était livré aux entrepreneurs, aux architectes et aux prêteurs. Les moniales elles-mêmes conservaient un peu de trouble, ce dont les avoués du monastère avaient profité pour le plus grand dam des comptes de gestion. La nouvelle Abbessse fit montre d'énergie comme son aînée : elle rouvrit les chantiers en 1676 ; dix ans plus tard, les constructions étaient terminées. On y retrouvait ces lignes imposantes, chères au XVII<sup>e</sup> siècle et bien à la marque du Grand Roi (15).

L'administration fut à proportion de la bâtisse : on poursuivit notaires et avoués, qui durent revoir leurs chiffres pour accomplir telles restitutions, dénommées alors recouvrements ; on employa ces sommes à désintéresser les créanciers.

Madame Antoinette, on l'a déjà dit, ne se borna pas aux embellissements ou aux recouvrements ; la restauration de l'observance marcha de pair avec les splendeurs matérielles. Le R.P. de Saint-Aubin, du collège de la Trinité, jugeait alors nos moniales avec une admiration attendrie, ne pouvant exprimer « combien toute leur allure, leur chant et leur contenance estoient de respect en l'âme de ceux qui les regardoient et en demeuroient très édifiés ». Le pieux

Jésuite devait connaître d'autres témoignages plus discrets de la vertu qui régnait à Saint-Pierre, car il fait mainte allusion aux instruments de pénitence, aux mortifications, aux disciplines sanglantes que s'infligeaient les religieuses et dont on voyait les traces aux murs de leurs cellules (16).

Les dernières années du siècle furent donc pour les Bénédictines des Terreaux bien supérieures à celle du vieux temps de Madame d'Épinac. Lorsque l'Abbesse Antoinette mourut, en 1708, elle laissait une conventualité très unie et très fervente ; le nombre des moniales dépassait la quarantaine, effectif remarquable, étant donné les nombreuses maisons religieuses féminines établies à Lyon en ce temps-là.

De plus, l'Abbaye, entièrement reconstruite, se montrait en son intérieur, comme au dehors, « parée à merveille » ; les dettes à peu près éteintes, toute angoisse avait disparu ; la vie monastique reprenait sous un ciel sans nuage. Pareille pureté de climat moral n'offrait rien d'un symbole : la prudence des Supérieures avait tenu Saint-Pierre à l'écart des pénétrations jansénistes, tandis qu'une heureuse direction spirituelle procurait à la communauté de solides enseignements sur les nouvelles manifestations de la piété chrétienne. On y retrouvait toujours l'influence des Jésuites du Grand Collège, dont l'action dans le cloître des Terreaux datait de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, mais il put s'y joindre encore celle des Sulpiciens introduits au Grand-Séminaire par Mgr Camille de Neuville sur la côte de Croix-Paquet, non loin de l'Abbaye. La marque de leur mystique est trop nette sur la dévotion de nos moniales ; elle a trop frappé la vie intérieure de Thérèse de Bavoze pour ne pas la retenir dès maintenant comme un facteur de premier ordre dans ces ultimes phases de l'existence de Saint-Pierre de Lyon.

\*  
\* \*

Malgré tant d'avantages permettant d'augurer heureuses prévisions, l'œuvre d'Antoinette d'Albert faillit encourir une crise désastreuse. La crosse échut pour la troisième fois à une fille de Cîteaux, et d'illustre ascendance, Guyonne-Françoise-Judith de Cossé-Brissac, professe de l'Abbaye de Panthémont. Très affable, fort versée dans la piété, mais « peu entendue aux affaires dont le fardeau l'accabloit », elle négligea beaucoup, sans le vouloir, l'administration temporelle ; les dettes revinrent, les avoués profitèrent ; on esquiva la faillite de justesse (17). Néanmoins, Madame de Brissac, guidée par un profond esprit surnaturel, ne sacrifia rien des facteurs de régularité admirés chez les deux Abbesses d'Albert ; elle y resta fidèle dans la rédaction achevée par ses soins du *Recueil des Us*, promulguée en 1724 (18).



Quand Guyonne-Judith de Brissac mourut en juillet 1738, le cardinal Fleury, comprenant que l'« Abbaye Saint-Pierre avait besoin pour se soutenir d'une administration plus attentive », présenta à la nomination de Louis XV l'Abbesse de Sézanne, Anne-Françoise de Melun d'Épinoy (19). Celle-ci n'était pas fâchée de quitter Sézanne, au diocèse de Troyes, mais non loin de celui de Châlons-sur-Marne, gouverné par Mgr de Noailles, prélat fort jansénisant ; elle arriva donc tout heureuse à Lyon. Mais, quand il lui fallut prendre en mains une succession aussi obérée, « elle faillit rebrousser chemin » et s'en retourner vers Monsieur de Châlons. Heureusement, les hommes d'affaires de l'Abbaye lui rendirent confiance ; puis, « la soumission des religieuses non moins que leur charité » achevèrent « de la mettre en pleine tranquillité ». Sa gestion fut des plus prospères ; tous s'accordent à couvrir de louanges Madame de Melun, prudence unie à de grandes vertus, profond esprit d'austérité, amour de l'oraison.

Mgr le Cardinal de Tencin, Archevêque de Lyon, « retiré dans son diocèse loin des affaires qu'il avait trop ambitionnées », tenait notre Abbesse en haute estime. Il affectionnait tellement son monastère qu'il lui prit fantaisie de le transformer en chapitre noble de chanoinesses. Lyon possédait plusieurs de ces sortes d'établissements issus de maisons bénédictines. Madame et ses moniales opposèrent un tel refus aux élucubrations de Son Eminence que le projet dut être abandonné sans espoir de reprise... (20),

Tencin put voir dans cette résistance la main des Jésuites, qu'il n'aimait guère. L'édit royal de novembre 1764 supprimant la Compagnie en France lui procura satisfaction ; Madame de Melun en fut accablée. Il est vrai que d'autres assistances spirituelles ne manquèrent point à l'Abbaye : celle des Sulpiciens a été indiquée ; ils ne durent pas être les seuls, les Carmes également. Nous ignorons la marche de l'histoire de la spiritualité chrétienne à Lyon en cette finale du XVIII<sup>e</sup> siècle, période assez troublée. Au Cardinal de Tencin a succédé un Archevêque fort peu enclin aux mondanités, Mgr de Montazet, farouchement dévot aux duperies jansénistes (21). Nous aurons bientôt l'occasion de mieux étudier son action, et il sera surprenant de constater qu'elle n'eût aucune emprise à Saint-Pierre.

\* \* \*

La pénurie de documents sur ces sujets ne nous permet pas de fixer les relations entre l'Abbaye et les autres milieux religieux de la ville épiscopale. Dévotion aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie, piété eucharistique, très accusées, mais dont il est difficile actuelle-

ment de bien connaître les guides, les centres. D'autre part, des divergences peuvent déjà être discernées entre le monastère des Terreaux et les maisons bénédictines lyonnaises contemporaines ; on s'en apercevra mieux quand il faudra rendre compte, à l'heure de la confession de foi.

Toutes ces moniales des Chazeaux, de la Déserte, non moins que leurs sœurs de Saint-Pierre, eussent été bien surprises et sceptiques si quelque prophète de malheur leur eût vaticiné, aux environs de 1770, que, dans une vingtaine d'années, les affaires de la religion tourneraient mal et qu'il faudrait choisir entre Dieu et le siècle, entre la vie et la mort. Le choix s'imposa ; on verra comment elles choisirent. L'option datait de loin ; s'il y eut des martyres d'un côté, des jureuses de l'autre, il ne suffit pas de regarder celles qui agirent alors, qui choisirent bien ou mal ; l'historien doit rechercher plus haut la genèse de ces options, étudier les courants qui précédèrent et influencèrent de tels jugements, de telles conduites. Saint-Pierre-les-Nonnains eut la bonne fortune, ou la faveur d'en-haut, de posséder une lignée d'Abbeses, de directeurs, qui fixèrent les principes, surent y affermir les âmes. Lorsque les chroniqueurs écrivent à la mort de Madame de Melun, le 25 juin 1772, qu'elle « fut universellement regrettée, qu'elle excita les larmes de ses filles et la bénédiction du peuple » (22), ils n'exagèrent pas (23).

La vacance ne traîna guère. L'estime dont jouissait, auprès du roi Louis XV, le marquis de Monteynard, secrétaire d'Etat à la Guerre, ne fut pas étrangère en 1772 au brevet qui nommait sa sœur, Marguerite-Madeleine, à l'Abbaye Saint-Pierre de Lyon.

On n'a pas oublié que cette Dame gouvernait depuis peu les Cisterciennes de l'Abbaye de Beaurepaire, en Dauphiné et qu'elle avait fait profession chez les Ursulines de Grenoble. Le 27 octobre 1772, Madame de Monteynard renouvelait ses vœux selon la Règle de saint Benoît et les Constitutions de Saint-Pierre de Lyon (24) ; deux jours après, elle prenait possession. Aucune difficulté ne l'attendait, ni dettes, ni discorde. Cet exceptionnel avantage lui permit de mieux tenir à ses devoirs : « elle veilla prudemment au patrimoine spirituel et temporel de l'Abbaye, soutenue par le respect et l'affection de ses religieuses » (25). De fait, en reprenant aujourd'hui tant de liasses où dorment, dans les archives, chartes et papiers, terriers et registres des notaires, qui détaillent droits ou charges du monastère, on admire combien, sous l'Abbesse Marguerite-Madeleine, « la maison de Dieu fut sagement administrée par des gens sages ». « Respect et affection de ses religieuses », mentionnait ci-dessus Berger de Moydieu ; oui, mais compétence et expérience également. Il y a là, auprès de Madame de Monteynard, des personnes bien entendues aux gestions temporelles de par leurs appartenances lyonnaises, dauphinoises, bourguignonnes

ou savoisiennes ; ces moniales cellérières, économes, dépensières, boursières, apportent dans les tractations quotidiennes un sens pratique fort averti et une conscience non moins juste ; ces mêmes traditions familiales ont aussi donné aux âmes de sévères principes chrétiens où les obligations de la vie monastique trouveront toujours des bases infrangibles.

On imagine quel courant de force morale, quels liens de charité, peuvent saisir les âmes dans ce milieu où vient de pénétrer M<sup>lle</sup> de Bavozy. C'est un très grand passé qui vient de se lever devant elle : il conditionne des élévations non moins belles dans le présent (26).

\*  
\* \*

Il est non moins certain que nos moniales des Terreaux ne se perdaient pas alors en telles considérations ni sur le passé, ni sur l'avenir. Nous donnons à l'épanouissement des âmes à cette époque un relief que les contemporains n'imaginaient, certes, pas. Embrassement plutôt qu'invasion mystique ; embrasement, ou mieux, rayonnement d'une flamme toujours gardée, malgré cendres ou scories, et qui peut encore donner grande lumière.

Les bonnes Dames de Saint-Pierre qui, un jour de juillet 1784, accueillaient la nouvelle postulante, ou qui la rencontraient, dans la suite, allant par les galeries du cloître, se seraient bien gendarmées qu'on leur prêtât pareilles intuitions. Elles pouvaient complimenter la tante d'Oncieux, prieure conventuelle de Saint-Ennemond à Saint-Symphorien-sur-Abron, « dont les revenus sont nuls » ; mais aucune n'allait consulter l'avenir. D'ailleurs, à Saint-Pierre comme dans toutes ces autres maisons cloîtrées, ne pouvait-on imaginer seulement la plus légère faille dans l'édifice social. Aucune des filles de Madame de Monteynard n'attachait importance particulière à cette « petite Bavozy » qui venait d'entrer au noviciat. Encore moins lui eût-on accordé un rôle quelconque dans le futur.

En 1784, on est bien loin des années du siècle à venir. Que de maux attendent Sceurs et moûtiers ! La jeune fille a parcouru ces annales qui lui ont fait mieux comprendre toute la valeur de sa vocation. Il lui reste à suivre tant d'exemples où le culte de la Sainte Volonté de Dieu paraît s'être matérialisé. Saint Benoît lui a déclaré au Prologue de la Sainte Règle que tout son but, son ambition, est de se mettre avec ses disciples à une école où l'on apprend à servir Dieu, « schola dominici servitii » ; Thérèse de Bavozy a vu l'idéal bénédictin réalisé à Saint-Pierre depuis plus de mille ans ; réalisé, recherché... il lui suffit d'y tendre pareillement. Sa vie sera bien souvent une transposition de l'histoire de Saint-Pierre. A parcourir celle-ci, qui



suit une marche à travers monts et vallées, qui frôle dangers et précipices, pour s'élever jusqu'à l'apothéose du martyr, on revient à l'existence de la petite postulante de Savoie, oubliée, cahotée, et puis exaltée, vénérée. L'une et l'autre, histoire du moûtier, histoire de la postulante, ne requièrent plus une déclaration platonique de surprise sympathique ; elles aboutissent à un acte de foi en l'action vivante de Dieu qui dépasse de beaucoup celle des hommes.

NOTES

(1) « L'histoire de Saint-Pierre de Lyon n'a pas encore fait l'objet d'une étude fouillée d'après les pièces d'archives » (COVILLE, *L'évêque Aunemundus...*, p. 353). Aucun travail d'ensemble depuis celui de L. CHARVET.

(2) *Déclaration... sur les biens, revenus et charges du Monastère à Mgr l'Archevêque de Lyon et à Messieurs du Bureau diocésain, le 12 novembre 1785 (A.D.R., fonds Saint-Pierre, liasse 33).*

(3) COVILLE, *Recherches...*, pp. 252, 366-416, 520.

(4) CHARVET, p. 127 ; — COVILLE, *L'évêque Aunemundus...*, combat l'authenticité du fameux Testament de saint Ennemond, invoqué par les moniales de Saint-Pierre pour justifier certaines prétentions, comme il en existe tant d'autres exemples dans les contestations ecclésiastiques ou monastiques entre le XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Ce « Testament » demeure « une pièce fausse, qui n'a rien de mérovingien. Il a été grossièrement compilé, peut-être par le simple rapprochement de deux actes également fabriqués pour prouver des droits contestés de l'Abbaye... L'autorité du document est insuffisante pour donner une valeur historique aux renseignements qu'il est le seul à fournir sur l'évêque Aunemundus et sa famille » (*art. cit.*, p. 478 ; texte du « Testament, *ibid.*, pp. 479-482) ; saint Ennemond (ou saint Chamond), vers 654, mis à mort vers 658-659 : COVILLE, *art. cit.*, pp. 371-372). Ce même auteur n'admet pas le transfert de Sainte-Eulalie au-delà de la Saône, non plus que l'identification de ce monastère avec Saint-Pierre. Il existe ailleurs une copie du XV<sup>e</sup> siècle, rouleau de parchemin du dit « Testament », mais en faveur du Chapitre de Saint-Nizier.

(5) Il n'est pas exact de dire, après BERGER (I, p. 134), que des preuves de noblesse étaient exigées pour les religieuses de chœur. Aucune prescription de ce genre ne peut être invoquée avant le XIV<sup>e</sup> siècle ; au XVI<sup>e</sup> siècle, il n'en est plus question. E. VINGTRINIER, *Le Lyon de nos pères*, Lyon, 1901, p. 194, a suivi Berger aveuglément ; mais cet ouvrage récent relève, au moins pour Saint-Pierre de Lyon, plus de la fantaisie que de l'érudition.

(6) CHARVET, p. 215 ss. ; — la bulle de Léon X (1516) est connue par GUIGUE, *Obituaire*, p. XXXVII, note 88, d'après une copie ms. des *Archives Municipales de Lyon* ; l'original a disparu ; mais l'usage qu'ont fait de cette pièce M. Bugnet et Berger, la présence d'autres copies soit aux A.D.R., fonds Saint-Pierre, liasse 117 (2), 117 (3), soit aux A.M.L., catal., vol. 19, p. 326, empêchent de contester son authenticité. Le document pontifical est extrêmement sévère, d'une crudité d'expression qui le rend difficilement traduisible ; il est à l'origine de toute une littérature galante sur le comportement des moniales de Saint-Pierre dont on doit regretter l'étalage sans pouvoir conclure à la calomnie. L'erreur des romanciers lyonnais, en cette affaire, a été d'oublier ou d'ignorer les mœurs contemporaines du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle.

(7) COVILLE, *Une visite à l'Abbaye Saint-Pierre de Lyon en 1503*, dans *Revue d'histoire de Lyon*, XI (1913), p. 241 ss., donne les procès-verbaux de visite caononique du réfectoire et des dortoirs abandonnés au début du XVI<sup>e</sup> siècle, restaurés par la suite, et de nouveau délabrés un siècle plus tard (cf. CHARVET, p. 125).

(8) Ascendance des deux Abbesses d'Albert, dans CHARVET, p. 137.

(9) Elle eut au début contre elle toute la communauté ; prieure et conseil des

seigneures (anciennes) lui faisaient opposition. Elle dut plaider contre les rebelles en 1650 ; cette action lui rendit ses droits, mais ne remit point l'union parmi les moniales.

(10) Ed. Lyon, chez Vincent de Cœursillys, MDCLV. Ce texte fut réimprimé en 1750, chez Valfray, à Lyon, sur l'ordre de M<sup>me</sup> de Melun. Aux *Constitutions*, il faut ajouter le *Recueil des dévotions*, édité pour la seconde fois par M<sup>me</sup> Anne d'Albert en 1669, et approuvé par les Pères Carmes, « livre d'une piété sûre » : BASSER, dans *Vita IV<sup>a</sup>*, chap. II, p. 11, note 1. Ce dernier auteur écrit : « Les Constitutions furent faites par Elisabeth d'Épinac et imprimées par l'Abbesse suivante », *ibid.*, *loc. cit.* ; BERGER semble l'insinuer également, III, p. 30.

(11) Sur La Valfenière, cf. CHARVET, p. 122-123. Un détail très important, fourni par cet auteur, ne doit pas être négligé : « La Valfenière, né en 1575, était âgé de 84 ans lors de l'adoption des travaux (de Saint-Pierre). Il en délégua l'exécution à un membre de sa famille, fils ou neveu, Paul de la Valfenière ; il ne put en voir l'achèvement, (*ib.*, p. 138, 165).

(12) Délibération capitulaire de la communauté de Saint-Pierre le 3 février 1656, approuvée et complétée le 15 février 1661 par l'archevêque Camille de Neuville (*A.D.R.*, fonds Saint-Pierre, liasse 178). — CHARVET, texte, p. 162-163 ; parmi les moniales capitulantes, Antoinette et Anne de Letouf de Pradines et Marguerite Bugnet, notre historiographe.

(13) Tous les détails relatifs à l'ouverture des fondations, 18 février 1659, et à la pose de la première pierre, 18 mai suivant, ont été conservés dans *Oraison funèbre de très haute et puissante dame Anne d'Albert de Chaulnes, Abbesse du monastère royal de Saint-Pierre de Lyon, composée avec sa carte généalogique par Dom François Gautheron, son aumônier et son confesseur*, à Lyon, chez Hugues de Noually, rue du Petit-Soulier, M.DC.LXXII, p. 12-13 ; *B.V.L.*, 105-876, 105-884.

(14) CHARVET, p. 160.

(15) *Id.*, p. 161.

(16) *L'antiquité...*, p. 44-49 ; le R. P. Jean de SAINT-AUBIN, S. J., né en Bourbonnais en 1587 ; admis à 19 ans dans la Compagnie de Jésus, à Lyon ; prédicateur, professeur de rhétorique, puis directeur du noviciat ; dévouement lors de la peste de 1623 ; mort le 18 octobre 1660 (cf. HAMY, *Chronologie de la Compagnie de Jésus, Province de Lyon*, Lyon, 1900).

(17) M<sup>me</sup> de Brissac pécha par excès de bonté, donnant trop de confiance pour le temporel à une Mère Claudine Dubois, « qui n'y estoit guère mieux experte », et au Maréchal de Villeroi, gouverneur du Lyonnais, son parent, expédié en disgrâce à Lyon, qui lui conseilla tout espoir dans le système de Law. Elle y engagea de fortes sommes, « elle estoit inondée de billets » (BERGER, III, p. 87 ; CHARVET, p. 132-133).

(18) *Recueil des usages, coûtumes et cérémonies qu'on observe dans le Royal Monastère de Saint-Pierre de Lyon depuis la mitigation accordée l'an mil six cens quarante quatre. Le tout dressé et mis en ordre par les soins de M<sup>me</sup> Guyonne Judith François de C.-B.*, à Lyon, chez Pierre Valfray, avec approbation de François-Paul de Neuville de Villeroi, Archevêque et Comte de Lyon, Primat de France, 10 juin 1718, in-18, 223 p. (*A.A.P.*).

(19) Née en 1690, de la famille des princes d'Épinoy ; professe de l'Abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte, diocèse de Soissons, en 1720 ; nommée à Sézanne, ou Le Bricot-en-Brie, diocèse de Troyes, en 1739 (cf. BERGER, III, p. 95-135, *Gallia Christiana*, XII, 556).



(20) BERGER, III, p. 113-116.

(21) Antoine de Malvin de Montazet (1713-1788), vicaire général de Mgr de Fitz-James, évêque de Soissons, prélat très dévoué aux jansénistes ; promu en 1748 évêque d'Autun ; membre de l'Académie Française en 1756 ; transféré à Lyon en 1758 ; féru à l'excès de sa primatie de France non moins que des idées jansénistes ; décédé à Paris le 2 mai 1788. Sa *Théologie de Lyon*, adoptée par les jansénistes italiens, fut mise à l'Index en 1792. Sur cet archevêque, FISQUET, *France pontificale, Lyon*, Paris, s. d., p. 507-526 ; ses démêlés avec les Sulpiciens, J. LEFLON, *Monsieur Emery*, Paris, 1945, I, p. 21-29 ; *it.* avec son Chapitre de Lyon pour les questions liturgiques, D. BUENNER, *L'ancienne liturgie romaine. Le rite lyonnais*, Lyon-Paris, 1935, p. 91-95.

(22) BERGER, III, p. 135 ; acte de décès de M<sup>me</sup> de M., (A.D.R., fonds Saint-Pierre, Reg. 8 bis, f<sup>o</sup> 14).

(23) Personne de grande vertu, très austère pour elle-même, Anne de Melun, par son heureuse gestion, « rétablit le monastère dans son ancienne opulence. Elle avait dans le maintien une grâce et, dans le discours, une noblesse qui faisaient valoir son extérieur. Quoique bonne et populaire à l'excès, elle avait des moments de dignité et d'élévation, qui étaient le seul tribut qu'elle payât à la fierté de ses ancêtres » (BERGER, *ib.*, p. 135). Il convient de noter ici tels détails ; on saisit mieux le courant de vie religieuse à Saint-Pierre au temps de M<sup>me</sup> de Bavozy (cf. CHARVET, p. 216).

(24) Acte de profession en présence de la prieure, Mère Arthaud de Saint-Marc, et des moniales de Saint-Pierre (A.D.R., fonds Saint-Pierre, Reg. 8 bis, f<sup>o</sup> 14 v. 25).

(25) BERGER, III, p. 136-145.

(26) La liste des Abbesses de Saint-Pierre de Lyon a été donnée par plusieurs auteurs anciens sans beaucoup de critique : 1<sup>o</sup> SEVERT, *Chronologia historica*, Lyon, 1628, fantaisiste ; 2<sup>o</sup> LE LABOUREUR, *Masures de l'Île-Barbe*, Suppl. Rivoire ; 3<sup>o</sup> M. BUGNET, *op. cit.*, plus prolixe et très peu sûre. Les rédacteurs du *Gallia Christiana*, éd. 1728, IV, 285 ss., ont utilisé une liste adressée par M. Bugnet à dom Claude Estienne et transmise par celui-ci à dom D. de Sainte-Marthe ; on en devine la valeur très relative ; Berger a suivi pareillement M. Bugnet. Ces compilations ont été sévèrement jugées par GUIGUE, *Obituaire*, qui corrigea et expurgea. — COVILLE, *Recherches...*, p. 426-430, 520-521, etc., corrige Guigue à son tour, en admettant que telle Abbessse, rejetée parce que citée en des documents faux, appartenait peut-être à une époque postérieure, contemporaine des temps où le vrai document fut rédigé avant d'être interpolé (cf. Liste de G. reprise par CHARVET, p. 213).

## SOURCES

*A.D.R.* : Fonds *Saint-Pierre*, comprenant deux cent vingt liasses relatives soit à l'Abbaye proprement dite, administration intérieure, tènements urbains, Registres des Notaires, des vêtures, des professions ; soit aux divers Prieurés conventuels. Mais la plupart de ces pièces, dans l'une et l'autre section, ne remontent guère au-delà du xv<sup>e</sup> siècle ; rares sont les documents des époques antérieures, les chartres de l'Abbaye ayant disparu lors des troubles de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, ou au xvi<sup>e</sup>, avec les pillages des huguenots. C'est au xv<sup>e</sup> siècle que l'on reporte la disparition du fameux « Livre de Job », contenant les documents les plus anciens ; sur cet ancien cartulaire de Saint-Pierre, cf. COVILLE, *L'évêque Anemundus... et son testament* (art. cit. dans *Bibliographie suiv.*), p. 473 ss.

*B.V.L.* : Fonds général, ms. n° 752 : *Histoire de la fondation, progrès et augmentation du Royal Monastère de Saint-Pierre de Lyon tiré fidèlement des Archives dudit lieu par le commandement de très illustre et puissante Dame Madame d'Albert de Chaulnes Abbessse en l'année 1660 par la Sœur Marguerite Bugnet*. Ouvrage d'un fort volume à peu près nul au point de vue historique ancien. Dépourvue de critique, la Mère Bugnet n'utilise que des documents plutôt récents, épaves échappées aux nombreux pillages du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle et qui se retrouvent aujourd'hui aux *A.D.R.* (cf. ci-dessus). Elle croit à toutes les légendes ; son récit ne prend donc autorité que pour la période xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle.

*B.V.L.* : Fonds Coste, n° 2764, BERGER DE MOYDIEU l'AÎNÉ, Conseiller au Parlement de Dauphiné, *Tableau historique de l'Abbaye Royale de Saint-Pierre de Lyon*, 3 vol. in-f°, 1738. Texte original, qui mériterait une publication, bien que l'auteur ait un peu trop suivi Marguerite Bugnet. Berger de Moydieu s'attache également aux légendes et emploie des pièces apocryphes ou interpolées ; mais il faut lui reconnaître un sens historique et une judicieuse utilisation des archives. Parent de M<sup>me</sup> de Monteynard, dernière Abbessse de Saint-Pierre, il accomplit son travail à la demande de celle-ci ; la date marquée, 1738, n'est pas exacte. Sur Berger de Moydieu, cf. H. CARRÉ, *La réaction parlementaire de 1775 et le Procureur Général de Moydieu*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XI (1908-1909), p. 349-358. L'un des cadets du Président de Moydieu fut Mgr François Berger de Malissoles, évêque de Gap (1706-1738) que sa grande charité fit surnommer à Paris comme à Gap « Le Saint des Alpes ».

*B.V.L.* : Fonds Coste, mss. n°s 297, 298, 299. BERGER DE MOYDIEU ; copie du précédent, exécutée en 1880 par M. Joseph NOUVELLET, sur l'exemplaire original n° 2764.

*A.D.R.* : Seconde copie du même ms. n° 2764, exécutée au xix<sup>e</sup> siècle.

Nous citons cet auteur, BERGER, et d'après le ms. *B.V.L.* Coste, n° 2764.

BIBLIOGRAPHIE

- L. CHARVET. — *François de la Valfenière et l'Abbaye Royale des Bénédictines de Saint-Pierre de Lyon*, dans *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, Lyon, 1870, pp. 121-234. Seul travail vraiment complet qui ait été fait jusqu'à présent sur Saint-Pierre de Lyon.
- A. COVILLE. — *L'évêque Aunemundus et son Testament*, dans *Revue d'histoire de Lyon*, I (1902), pp. 353-372, 465-488.
- A. COVILLE. — *Recherches sur l'histoire de Lyon du Ve siècle au IX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1928.
- C. GUIGUE. — *Obituaire de l'Abbaye Saint-Pierre de Lyon*, Lyon, 1880.
- C. LE LABOUREUR. — *Les Masures de l'Abbaye Royale de l'Île-Barbe*, Paris, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, 1681-1682 ; — Supplément par RIVOIRE, Lyon, 1846 ; — nouvelle édition par C<sup>te</sup> de CHARPIN-FEUGEROLLE et C. GUIGUE, Lyon, 1887-1895, 3 vol. in-4<sup>o</sup>.
- J. de SAINT-AUBIN. — *L'antiquité. L'établissement. Le lustre. Le bien spirituel et temporel de la Royale Abbaye de Saint-Pierre de Lyon, avec les merveilles de la Providence, les changements et les divers accidents que l'on y a vus*, Lyon, 1650 (?) ; édition des Bibliophiles lyonnais, Lyon, 1878. — Malgré un titre prometteur, l'auteur accepte quelques légendes ; il demeure un bon témoin pour la période moderne.
- J. BEYSSAC. — *Abbayes et Prieurés de l'ancienne France* ; BESSE-BEAUNIER, T. X, *Province ecclésiastique de Lyon*, Ligugé-Paris, 1933, p. 92, note 1, donne une bibliographie assez détaillée sur divers travaux, qui ne sont plus à jour actuellement, mais dont l'intérêt reste fort appréciable.



---

IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE

177, avenue Félix-Faure - LYON

5614

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1961

---

Made in France

Imprimé en France

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

